

Assemblée générale de *Droit au vélo* – 16 mars 2024

Rapport moral de l'année 2023

2023 est une année placée sous le signe de la continuité pour le développement du vélo en ce qui concerne les réalisations et les opportunités saisies par de nombreuses collectivités pour se munir d'un **schéma directeur cyclable**, graal nécessaire pour pouvoir prétendre aux différents dispositifs de financement et appels à projets proposés par l'Etat (Avelo 3, Appel à territoires cyclables, fond de mobilité active...) Même si ces financements restent largement insuffisants au regard des enjeux, c'est un atout dont peuvent et doivent se servir les collectivités pour mettre en œuvre une politique cyclable plus volontariste et ambitieuse et mailler leur territoire avec un réseau cyclable structuré, continu et cohérent (projets et réalisations d'aménagements et d'itinéraires, schéma directeur, offres de services...). La dynamique perdure mais tarde encore à se concrétiser faute de moyens financiers suffisants et d'arbitrages politiques clairs en faveur d'une réduction de la place de la voiture.

En **2023**, une autre bonne nouvelle a été annoncée par le Gouvernement, le [Plan vélo et marche](#) a été lancé officiellement en mai dernier. D'ici 2027, l'Etat investira 2 milliards d'euros pour accompagner les collectivités dans le développement du vélo sur leur territoire. Le plan vise trois axes d'action afin d'inscrire le vélo et la marche dans le quotidien de tous les Français : former au vélo dès le plus jeune âge avec le développement en force du Savoir Rouler à Vélo (200 000 enfants formés par le SRAV depuis 2019), faire du vélo une alternative aux autres modes de transports et développer une filière économique et industrielle du vélo en France. Ces annonces rendent concret et crédible le fait que le vélo peut bien concurrencer la voiture et les transports en commun, sur des trajets pouvant aller jusqu'à 15km grâce à l'engouement pour le vélo à assistance électrique.

En outre, on constate que la pratique du vélo a progressé de 5% en 2023 selon un baromètre publié par [Vélo & Territoires](#) : (plus de détails en lisant l'article paru sur [le site internet du Monde](#)). On remarque que ces néo-cyclistes le font souvent par contrainte dans un premier temps pour faire face à une conjoncture de plus en plus compliquée au niveau de l'inflation, des tarifs des carburants et également des entrées de ville qui sont congestionnées. Alors, se déplacer à vélo devient une évidence pour de plus en plus de personnes. Cela relève de moins en moins de l'exception. Une fois les bonnes habitudes prises, les néo-cyclistes prennent goût au déplacement à vélo pour leurs trajets utilitaires et se rendent compte de tous les bénéfices que cela engendre : bon pour la santé, économique, écologique, pratique, rapide, surtout si on se déplace avec un VAE. Les beaux jours du printemps 2023 ont joué en la faveur de ces néo-cyclistes qui désormais enfourche leur monture même en hiver dans des conditions météo moins agréables.

Il y a quelques années encore, les vélos se ressemblaient plus ou moins. Depuis 2020, les vélos que l'on croise sont variés : vélo-cargo, longtail, triporteur remportent un franc succès et remplacent bien souvent la seconde voiture, voire même la voiture du foyer ! On constate d'ailleurs que même si la vente de vélos classique stagne, il y a toujours un engouement pour les vélos spéciaux, dont plusieurs sont de fabrication française. Le vélo peut répondre à toute sorte d'usage et toute sorte d'utilisateurs. Il est inclusif. Le documentaire *Les Roues de l'Avenir* réalisé par Charlotte Brunier et Romain Mercieux en fait l'écho et démontre que le vélo peut être le "moteur de transitions". Les aménagements cyclables doivent être adaptés à ces nouveaux usages : plus confortable, plus large, angles de braquage plus importants... et les stationnements vélo sécurisés développés avec leur point d'accroche spécifique. Nous sommes toujours autant force de proposition auprès des élus et techniciens à ces sujets.

2023 fut également une année faste en animations. Nous avons été énormément sollicités, comme lors des années avant-Covid. Les actions de sensibilisation et diverses opérations de promotion envers le public ont été importantes sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, particulièrement dans le cadre de *Mai à vélo* et de *la Semaine européenne des mobilités*. L'équipe salariée bien épaulée par nos nombreux bénévoles, a pu répondre positivement à la plupart des sollicitations et a ainsi été au plus proche des usagers pour répondre à leurs interrogations et les conseiller sur les comportements à adopter lorsqu'on se déplace à vélo.



Après une année 2022 riche en programmation de ciné-débats avec la projection du documentaire [Together We cycle](#) , 2023 a pris la roue de 2022 ! Pas moins de 7 ciné-débats ont été organisés ou co-organisés par l'ADAV sur Béthune, Bondues, Hellelmes, Lambersart, Roubaix et Valenciennes toujours avec le documentaire [Together We cycle](#) en toile de fond. Et deux nouveaux documentaires ont enrichi cette liste avec la projection des [Roues de l'Avenir](#) à la Maison des Mobilités Durables à Lille et des [Echappées](#) à Wattignies.

2023, c'est enfin l'inauguration de la *Maison des Mobilités Durables*, projet porté initialement par l'ADAV et mis en œuvre par la ville de Lille en lien avec la MEL. La *MMD* a ouvert ses portes au public le 21 septembre 2023. Elle est située au carrefour d'un pôle multimodal riche en enjeux de déplacements et est l'endroit où trouver les conseils et informations pour envisager et / ou prendre la décision de se déplacer autrement que seul dans une voiture (intermodalité, mobilité active, transport en commun, covoiturage...) Tout un panel d'animations et d'interventions est programmé, souvent en partenariat avec l'ADAV. D'ailleurs, notre Vélo-école y a pris ses nouveaux quartiers !

Au fil des ans, l'ADAV est ainsi de plus en plus sollicité. Un travail de fond, peu visible du public, occupe une grande partie du temps de l'équipe salariée, accompagnée par les correspondants locaux des territoires concernés, pour apporter notre expertise d'usage, être force de proposition, insuffler les projets cyclables dont beaucoup se concrétisent suite à notre action. C'est un travail de fond où il faut faire preuve de patience et de persévérance mais qui porte aujourd'hui ses fruits comme sur la MEL, Cœur de Flandre Agglo (ex CCFI), la CABBALR, la CUD, Val Métropole, la CAB ou encore la CUA... Grâce à notre présence sur tout le territoire, l'ADAV joue un rôle clé dans la politique cyclable des territoires et est identifiée comme un acteur naturel et essentiel pour faire en sorte que la marche et le vélo deviennent systématiques dans les politiques publiques.

Au niveau territorial, avec nos **2 829 adhérents**, avec l'implication et la présence sur le terrain de nos correspondants locaux, avec les sollicitations de partenariat par de nouvelles collectivités et notre trentaine de partenaires territoriaux (collectivités locales, EPCI, départements...), nous couvrons pratiquement tout le Nord et le Pas-de-Calais.

L'action du *CREM* s'étend quant à elle toujours sur l'ensemble de la région Hauts de France en lien avec notre partenaire *En Savoir Plus* basé à Amiens pour son animation.

Droit au vélo en 2023

Au 31 décembre 2023, le nombre d'adhérents à Droit au vélo est resté stable par rapport à 2022 et comptait précisément **2829 adhérents**. Il est à noter que le milieu associatif continue malheureusement à perdre des adhérents et bénévoles depuis la Crise Covid (source; [les chiffres clés de la vie associative 2023](#)). Du côté ADAV, le temps donné par notre force bénévole sur l'ensemble du territoire du Nord et du Pas-de-Calais est en constante augmentation.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 18 mars 2023, un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

- Président : Yannick PAILLARD, chargé du suivi des partenariats
- Trésorier : Olivier DUTEL
- Secrétaire : Frédéric DEVRED, dossiers thématiques et suivi du bénévolat
- Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Les autres administrateurs :

- Philippe BAUDRIN : Administrateur délégué aux ateliers d'aide à la réparation
- Aurélie BOUTELLIER : Administratrice déléguée au CREM (Centre ressource en écomobilité) et co-animation du réseau des correspondants locaux et responsables d'antenne
- Pascal COQUERELLE : Administrateur délégué aux modes actifs et à la santé.



- Véronique FAFEUR : Administratrice déléguée à l'animation de la commission vélotourisme, du groupe balade et aux repérages sur les itinéraires. Référente AF3V (Association pour le développement des véloroutes et voies vertes)
- Marc GARNIER : Administrateur délégué au développement des mobilités actives dans les entreprises et à la co-animation de l'équipe de correspondants de l'antenne MEL, co-animation du réseau des correspondants & responsables d'antenne
- Cécile GUILLAUME : Administratrice déléguée à l'inclusion et à l'amélioration de la santé par les modes actifs.
- Elise IOOS : Administratrice déléguée au développement de l'usage du vélo et des mobilités actives chez les enfants et les jeunes et veille sur l'expérience belge et néerlandaise
- Pascal LECLERCQ : Administrateur délégué à la promotion des challenges et co-délégué à la écomobilité (CREM)
- François LOISEAU : Administrateur représentant l'association auprès de Rue de l'Avenir
- Pierre-Marie PIERRARD : Administrateur délégué au développement du bénévolat et co-animation de l'antenne MEL.
- Luc RELIGIEUX : Administrateur délégué au Développement de la Communication événementielle

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois, suite à la dernière assemblée générale. En alternance des CA, cinq réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée est stabilisée à 8.6 ETP, tous en CDI depuis novembre 2023 (avec un passage à 9.1 ETP de mai à octobre 2023) :

Elle se compose ainsi de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Amandine GABRIELS (chargée de projet et d'animation)
- Carine GERMANEAU (secrétariat, accueil et gestion des adhésions) à 60 %
- Raphaël HONOREZ (chargé de mission Plans de Déplacement des Etablissement scolaires)
- Judicaël POTTONNEC (chargé de projet Crem)
- Samuel SCHEPENS (assistant de direction & chargé de concertation)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (chargé de concertation)
- Clémence DEBIT (animatrice mobilités actives), fin de contrat le 16 octobre 2023
- Lucie DAUBELCOUR (animatrice mobilités actives), en CDD, de mai à septembre, puis en CDI depuis le 6 novembre 2023.

Correspondants locaux

Désignés par le Conseil d'administration après entretien avec le président et le directeur, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de Droit au vélo sont essentiels à son fonctionnement.

Cette année, nous avons organisé une journée de formation en présentiel à destination des correspondants locaux le 25 novembre à Lille. Les correspondants déjà en poste, des membres du Conseil d'administration et des salariés ont pris part à cette journée tournée autour des aménagements cyclables en zone peu dense défendus par l'ADAV. Nous étions une trentaine ! Ces journées, toujours très riches, permettent de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. Une large part de nos échanges a notamment porté sur les aménagements pour apaiser les villes, et le travail de concertation auprès des collectivités de chaque antenne.



De nouveaux correspondants ont été investis pour Avion, Boulogne-sur-Mer, Lambersart, Osartis-Marquion, Roubaix et Wasquehal, ce qui porte leur nombre à 65.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (Achicourt), Anthony FAGOT et Pierre MEURISSE (Armentières), Vincent SAUVE (Arrageois), Rémi MANIER (Audomarois), Benoît CIERNIAK (Auxi-le-Château), François FACON (Bailleul), Nicolas DEVAUX (Bergues), Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER (Béthunois), Pascal CELISSE (Billy-Berclau), Marc GARNIER (Bondues), Jean-Marc CIZERON et Blandine BLANDIN (Boulogne-sur-Mer), Jean Louis THERSEN (Bruay-La-Buissière), Véronique DORIGNAUX et Eric DELEPLANQUE (Capinghem), Claude-Arnaud et Claire LEPOUTRE (Cysoing), Damien DEKEISTER et Elise IOOS (Dunkerquois), Jacky THERRIN (Faches-Thumesnil), Hamza EL KOSTITI (Halluin), Jean-Pierre VERHILLE (Haubourdin et les Weppes), René FAUVERGUE (Hazebrouck), Luc RELIGIEUX (Hellemmes), André CATTEAU (Hem), Olivier DUTEL (La Madeleine), Sabine SELOSSE et Pierre-Marie PIERRARD (Lambersart), Christophe et Pauline BRETHENOUX (Lens), Stéphane WESTELYNCK (Linselles), Christophe HERLIN (Lomme), Pascal COQUERELLE (Loos), Éric LIBERELLE (Marcq-en-Barœul), Didier MAUFROID (Maubeuge), Bruno BUCHMANN (Montreuillois), Daniel DOURLENS et Blandine BLANDIN (Neufchâtel-Hardelot), Rémi TYLSKI (Orchies), Nicolas VANNESTE (Osartis-Marquion), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMES (Quesnoy-sur-Deûle), Claudine VAN NIEUWENHOVE (Ronchin), Florent MARTIN (Roubaix), Jean-François OCHIN (Sainghin-en-Mélantois), Camille DELCOUR (Sainghin-en-Weppes), Christophe DESMET (Saint-Amand-les-Eaux), Philippe MARQUET (Saint-André-lez-Lille), Jean-Marie CASIER (Sainte-Catherine), Pierre TITTELEIN (Saint-Laurent-Blangy), Pascal LECLERC (Santes), Sébastien RILLET (Templeuve), Yannick PAILLARD (Tourcoing), Stéphane DUBRUNFAUT (Valenciennois), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (Villeneuve-d'Ascq), Stéphane LANDAS et Claude VALLE (Wasquehal), Cécile GUILLAUME (Wattignies) et Guillaume BLONDEEL (Wavrin) pour l'activité déployée.

La position de Droit au vélo sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Notre position évolue en fonction des évolutions législatives, des demandes du public et des adhérents, des données d'accidentologies et des expériences remontées d'autres territoires. De manière générale, l'ADAV s'attache à promouvoir des **logiques d'itinéraires sécurisés en privilégiant dès que possible les aménagements séparatifs**. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par Droit au vélo. Il est consultable sur le site <https://droitauvelo.org/Le-guide-du-correspondant-local>.

Antennes locales

À Arras (Vincent SAUVE), Béthune (Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER), Boulogne-sur-Mer (Blandine BLANDIN et Jean-Marc CIZERON), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE, Sébastien RILLET et Rémi TYLSKI), Dunkerque (Damien DEKEISTER et Elise IOOS), Bergues (Nicolas DEVAUX), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERGUE et François FACON), Lens (Christophe BRETHENOUX), Maubeuge (Didier MAUFROID), Montreuil-sur-Mer (Bruno BUCHMANN), Saint-Amand-les-Eaux (Christophe DESMET), Saint-Omer (Rémi MANIER), Ternois-Sept Vallées (Benoît CIERNIAK) et Valenciennes (Stéphane DUBRUNFAUT), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux a été assurée par Marc GARNIER et Pierre Marie PIERRARD. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2023, notre implantation régionale s'est encore renforcée avec la nomination de nos nouveaux correspondants locaux sur Osartis-Marquion et Avion. Notre rayonnement régional permet à Droit au vélo – ADAV d'être plus que jamais un interlocuteur incontournable et reconnu pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo. Dans le Calais, des relations existent aussi avec les associations Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais.

Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)


Depuis le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous agissons de concert pour infléchir les politiques régionales à l'exemple de notre contribution commune pour l'adoption d'un nouveau Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) en juin 2020, la soumission d'une liste de 17 propositions pour cette concertation régionale en faveur des modes actifs et des solutions alternatives à l'autosolisme (concertation climat Hauts-de-France) ou de propositions d'amendements en septembre 2020 à la convention région-SNCF en vue d'une meilleure prise en compte des cyclistes, et l'implication dans la campagne électorale régionale 2021 afin d'interpeller les différents candidats sur la place des mobilités actives dans leurs engagements.



Ce collectif regroupe à ce jour : Droit au vélo – ADAV (Nord et Pas-de-Calais), l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V), BeauVélo et Vellovaque (Beauvaisis), Droit d'velo (Douaisis), Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais (Calais), Véloxygène et Vélo Services Amiens (Amiénois), les Boîtes à vélo Lille et VelO₂ à Saint-Quentin. A noter que pour la première fois, le collectif se rencontrera à Saint-Quentin début avril 2024 avec la FUB sous forme de rencontre régionale. Cette rencontre permettra de consolider le collectif autour d'objectifs communs.

Commissions thématiques et valorisation du bénévolat

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- Ateliers : Jean BEAUVAIS, Francis BONNAVE, Jean-Marie CASIER, Gérard DUHAMELLE, Christophe FEVRIER, Arnel GHESQUIERE, Jean-Jacques HAMEL, José LECLERC, Nicolas VANNESTE, Fred SISSOKO pour Arras ; Didier MAUFROID pour Maubeuge, Franck BOURGEOIS, Bernard BOURGOIS, David BECART, Didier PECQUEUR, Hervé LOMBART, Jean-Pierre MANIERE, Patrick LEJEUNE, Pierre TITTELEIN, Robert AUDESSON, Régis WAYMEL et Serge MENU pour Saint-Laurent-Blangy, Charly CHAUVEAU, Rémi MANIER et Maxime PLARD pour Saint-Omer)
- Vélotourisme et Balades (Véronique FAFEUR)
-  HeurOvelO (Yannick PAILLARD, Vincent PHILIPPS, Laurence DIERYCK, Noémie CIOFOLO, Laurent LIBESSART)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille et Didier Maufroid pour La Sambre-Avesnois),
- Comptages (Frédéric DEVRED, Cécile GUILLAUME, Philippe BAUDRIN)
- Bénévolat (Frédéric DEVRED)

Le nombre d'heures bénévoles globales recensé dépasse les **8 900h** soit **371** jours en 2023 ! En 2022, cela représentait 8 300h, soit une augmentation de **7.2 %** !... Et cela en prenant en compte le fait que tous les bénévoles ne nous remontent pas encore leurs heures qu'ils passent au service de notre association.

L'investissement bénévole est indispensable dans le fonctionnement de nos associations et la société. Aussi nous sommes fiers de leur engagement et des activités des ateliers d'aide à la réparation ADAV qui permettent des points d'ancrage sur certaines de nos antennes comme sur Arras, Hazebrouck, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy et Saint-Omer. Les ateliers continuent de répondre à une demande croissante de la population avec l'engouement pour la petite reine.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet d'influer sur l'élaboration de politiques en faveur des modes actifs, d'être partie prenante pour la définition de schémas directeurs cyclables, de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise d'usage de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements, de politiques cyclables et plus généralement de mobilités alternatives à la voiture individuelle à l'échelle locale, régionale et nationale. Nous avons donc aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées et contribue à l'élaboration des schémas directeurs cyclables.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.



En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention qui nous lie avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) depuis 2003 a été reconduite en 2023. Après avoir contribué activement à l'élaboration du nouveau schéma directeur vélo à horizon 2035, nous accompagnons sa mise en œuvre en usant de notre travail de plaidoyer auprès des services et des élus et en apportant notre expertise sur les projets. Le vote d'un budget de 100 millions d'euros dédié au vélo sur le mandat 2020-2026 s'accompagne d'une réelle dynamique sur le territoire, dynamique portée par la MEL et relayée pour sa concrétisation, avec plus ou moins de volonté politique lorsqu'il s'agit d'arbitrer sur la place laissée à la voiture et celle donnée aux mobilités actives, par les 95 communes qui la composent aussi bien en milieu urbain dense que dans les zones plus rurales.

Un travail important a été mené sur l'étude de la résorption des points noirs et la recherche de continuité et de sécurisation des itinéraires cyclables avec pour objectif à horizon **2035** : **850 km** de liaisons intercommunales (**230 km en vélo+**) dont 391 déjà existants mais 212 km à améliorer et 247 km à créer. Premiers signes visibles, l'adoption de la coloration rouge pour l'ensemble des aménagements cyclables, la matérialisation des aménagements dans les intersections, la priorité accordée de plus en plus aux cyclistes, la recherche d'aménagements séparatifs dans toutes les études... l'ambition d'ici 2026 (fin du mandat) est d'étendre le réseau en place de 245 km et d'améliorer 55 km de l'existant. Fin 2023, la MEL avait approuvé l'engagement de 246 opérations cyclables supplémentaires pour la période 2024-2026.

Les **24 boucles de comptage** du territoire révèlent entre 2021 et 2022 une augmentation de **20%** de passages de vélos contre 9 % pour la moyenne nationale. Pour une meilleure analyse de la pratique, les boucles ont été portées à **39** en 2023... et ont révélé une baisse de 6 % en 2023 en partie expliquée par les nombreux travaux sur les sections concernées et par une météo particulièrement défavorable.

De manière générale, nous pouvons constater un saut qualitatif des infrastructures cyclables avec la priorisation aux pistes cyclables dès que cela est possible ou l'utilisation de chemins partagés avec les agriculteurs sur certains secteurs ruraux.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Nord arrive à son terme en juin 2024 et devrait être reconduite. Nous accompagnons le Département dans l'ensemble de ses projets cyclables pour mettre en œuvre le schéma directeur d'itinéraires cyclables élaboré conjointement en 2018. A noter qu'en 2023, un travail de réflexion sur la problématique de la traversée du pont du Moulin Blanc à Saint-Amand-les-Eaux a été entamé, suite au triste accident mortel du jeune collégien. Ce pont avait déjà été identifié comme point dur dans le schéma directeur cyclable et une passerelle est aujourd'hui à l'étude. Le CD59 nous accompagne également à la mise en place de **Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires (PDES)** pour ses collèves.

La convention avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais a été reconduite pour la période 2023-2026 avec une revalorisation de 25% de la subvention allouée. Elle porte principalement sur l'accompagnement et sur le développement de son nouveau Plan Vélo, sur la participation à la mise en œuvre d'un observatoire cyclable, sur la mise en œuvre finale des véloroutes EuroVelo 4 (Vélomaritime) et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collèves. Pour l'EuroVelo 5, une réflexion avec visite terrain a été menée courant de l'année avec les services afin de compléter l'itinéraire entre St Omer et Houille, pour, à terme, aller jusqu'à Eperleques et rejoindre Ardres. Pour l'EV4, certaines portions sont en cours et / ou en projet d'aménagement. La seconde portion entre Wimereux et Ambleteuse s'est achevée fin d'année. Il est désormais possible de pédaler en site propre entre les deux communes. A noter les futures résorptions de points durs à l'entrée de Stella-Plage et à la sortie de Merlimont vers Berck. Les travaux pourraient commencer fin d'année 2024. On pourra alors circuler de manière encore plus sécurisée du Boulonnais à la Somme.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a, quant à lui, été reconduit. Cette mission régionale est coanimée avec l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens. L'action du Crem bénéficie également d'un soutien spécifique de la DREAL, de l'Ademe et du Département du Nord pour le suivi des PDES dans les collèves du Nord et du Pas de Calais. La mise en œuvre du programme d'accompagnement des Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires dans les collèves du Nord et du Pas-de-Calais et des cycles de formation a touché à sa fin. Les phase 1, 2 et 3 sont terminées. Raphaël Honorez, qui a rejoint l'équipe en septembre 2020, coordonne ce groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, et de la DREAL pour la mise en place de la stratégie pour les PDES sur les différents bassins du Nord et du Pas-de-Calais. En 2024, la mission sera étendue aux lycées avec un nouveau partenariat avec la Région.



Le partenariat conclu avec Hauts-de-France Mobilités (HDFM) a été renouvelé avec une augmentation de 10% de la subvention allouée. De nouvelles missions nous ont été attribuées pour 2023, portant notamment sur le référentiel PassPass (stationnement vélo, points de réparation, aménagements...) et sur l'acculturation des élus et techniciens des AOM (Autorité organisatrice de la mobilité) membres du syndicat. A ce titre, l'ADAV développe des thématiques sous la forme de webinaires ou de visites thématiques (stationnement des vélos, fonctionnement des abris sécurisés, prise en compte du vélo en milieu rural, analyse des différentes solutions d'aménagements cyclables...).

Au-delà de ces partenariats, les conventions avec les collectivités suivantes ont été reconduites, avec plus ou moins de variations en 2023 :

- le Département du Nord ;
- le Département du Pas-de-Calais avec revalorisation de 25 % ;
- la MEL - Métropole Européenne de Lille ;
- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CAB (Communauté d'agglomération du Boulonnais) avec revalorisation de 40 % ;
- la CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane) ;
- la CAPSO (Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer) ;
- la CAVM (Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) avec revalorisation de 50 % en échange d'actions de marquage ;
- la CCHF (Communauté de communes des Hauts-de-Flandres) ;
- la CCPC (Communauté de communes du Pévèle-Carembault)
- Cœur de Flandre aggro (ex CCFI - Communauté de communes de Flandre Intérieure) ;
- la Ville d'Armentières ;
- la Ville de Bailleul ;
- la Ville d'Hazebrouck ;
- la Ville de Lens ;
- la Ville de Lille ;
- la Ville de Marcq-en-Baroeul ;
- la Ville de Maubeuge ;
- la Ville de Ronchin, diminution de 50 % de la subvention allouée ;
- la Ville de Saint-Amand-les-Eaux ;
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy ;
- la Ville de Trith-Saint-Léger ;
- la Ville de Villeneuve d'Ascq ;
- L'Université de Lille

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.

En 2023, suite aux pourparlers établis en 2022, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec :

- La CAD (Communauté d'agglomération du Douaisis) ;
- La CAPH (Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut) ;
- La Ville de Seclin

Ces nouveaux partenariats ont permis de compenser la perte de ceux existant en 2022 avec la CALL (Communauté d'agglomération de Lens-Liévin) et la Ville de Faches-Thumesnil.

En 2024 de nouveaux partenariats sont d'ores et déjà entérinés suite aux pourparlers entrepris en 2023 avec :

- La Commune de Bully-les-Mines
- La Commune de Pérenchies
- La Commune de Faches-Thumesnil

Et d'autres devraient aboutir avec :

- La Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- La Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps
- La Commune de Valenciennes

Enfin, des contacts ont été menés avec la Communauté de Communes des 7 Vallées, la Communauté d'agglomération des Deux Baies du Montreuillois et la commune d'Anzin.



Les partenariats avec les villes d'Armentières, Lille, Villeneuve-d'Ascq, Marcq-en-Barœul, Ronchin et Seclin diffèrent légèrement des autres et portent aussi sur des actions plus importantes de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue pas aux actions suivies vers le public dans les communes qui la composent. Pour la ville de Lille nous pouvons ainsi noter l'animation de notre vélo-école adulte et notre accompagnement à la réalisation et la mise en place des rues scolaires. Sur Villeneuve d'Ascq, nous accompagnons plusieurs cycles d'apprentissage du vélo en milieu scolaire.

Cette augmentation du nombre de conventions pour 2024 est la reconnaissance de notre expertise et de la qualité de nos actions au niveau régional, actions qu'il convient de développer et de consolider.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité...ces prestations ont toutefois été en recul en 2023 par rapport à 2022.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC, Samuel SCHEPENS et Julien VITSE en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours assez tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, expérimentation de la vélorue, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui est favorable au développement des mobilités actives.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Notre action a ainsi régulièrement été mise en valeur dans plusieurs de ses publications.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Julien VITSE et Samuel SCHEPENS) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans certaines communes en plus des réunions avec les services des intercommunalités. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...) ; des actions de communication autour du vélo sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Bailleul, Hazebrouck, Maubeuge, Saint-Amand-les-Eaux, Armentières, Croix, Faches-Thumesnil, Hem, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Villeneuve-d'Ascq, Wattignies, les communes du Val de Marque et dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer (agglomération), Achicourt, Arras, Lens, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer,...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Haubourdin, Neuville-en-Ferrain, Mouvaux, Toufflers, Tourcoing, Sainghin-En Weppes, Beaucamps-Ligny, Ennetières-en-Weppes, Houplines, Wambrechies, Wasquehal... dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Béthune, Cysoing Orchies, Maubeuge, Neufchâtel-Hardelot, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, la Communauté de communes Osartis-Marquion, la Communauté de communes Sud Artois et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, de la Communauté d'agglomération



du Douaisis, de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, de la Communauté d'agglomération du Pévèle-Carembault, de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, de la Communauté de Communes des Hauts-de-Flandre et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir.

Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Si cet aspect suscite encore de vifs débats avec les services de la MEL, les départements du Nord et de Pas de Calais ont, eux, fait le choix de l'enrobé ou d'un stabilisé à très fort liant hydraulique, proche d'un béton, pour les projets de voies vertes à venir. Ce choix est dicté par un meilleur confort de roulement, une facilité d'entretien et un meilleur impact écologique.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Activités des antennes - Accélération des politiques cyclables et mise en place des aménagements

Sur la Métropole lilloise la concrétisation du schéma directeur cyclable occupe une grande partie du temps de nos correspondants locaux et de l'équipe salariée en charge de la concertation. Plus d'une centaine de réunions ont été tenues pour influencer et apporter notre expertise à la plupart des projets cyclables en cours. Autant d'aménagements que nous avons pu faire évoluer pour une meilleure prise en compte des cyclistes, de leur sécurité et de leur confort. L'année 2023 a ainsi vu la concrétisation de nombreux projets significatifs. Nous pouvons citer à **Lille** la piste cyclable du Pont de Tournai, les pistes de la Porte d'Arras, celles de la rue des Déportés, du bd Carnot ou encore celles en cours sur les rues Pierre Mauroy et du Molinel. A **Lille et Lomme**, nous participons et poussons également à l'étude du Vélo + sur l'avenue de Dunkerque et sur la rue du Faubourg de Roubaix, axes où la création d'une piste cyclable nécessitera une forte réduction de l'offre de stationnement. C'est là toute la difficulté pour faire aboutir certains projets. Si toutes les communes veulent des aménagements cyclables, lorsqu'il convient de faire des choix clairs au détriment du stationnement auto, la concrétisation est très souvent difficile hormis à Lille et quelques trop rares communes. Ces aménagements sont aussi l'occasion de redonner une place plus importante aux piétons. Le contre-exemple est le réaménagement du bd Gambetta à Tourcoing où la ville a exigé le maintien de 4 voies de circulation et la création de 4 bandes des stationnement... Piétons et cyclistes se partagent du coup des aménagements sous dimensionnés...

Si les chantiers ont été nombreux sur Lille, **la MEL a également multiplié les opérations sur l'ensemble de la métropole**. Ainsi, à **Villeneuve d'Ascq** nous avons enfin pu résorber la discontinuité cyclable de la rue Bouderiez (lien entre le bd de Tournai et la rue du 8 mai 45) avec la création d'une nouvelle piste. Des travaux ont également débuté rue de la Châtellenie et rue de Lannoy et suivront ceux du bd de Mons et de l'av de la Marque.

A **Roubaix**, c'est la rue Pierre de Roubaix qui a été réduite de 4 voies et à 2 voies, tout comme l'av de l'Europe, pour apporter plus de sécurité aux cyclistes. C'est aussi un aménagement spectaculaire de l'Eurotéléport, essentiellement en faveur des piétons et l'aménagement d'une voie verte sur le Quai du Sartel.

Dans **les Weppes**, le réseau cyclable poursuit son maillage avec, entre autres, la concrétisation d'une piste cyclable entre la gare de Wavrin et l'institut scolaire de Beaucamps-Ligny. A **Bondues**, mentionnons la création de pistes sur l'av de Gaulle. A **Wambrechies**, une nouvelle piste franchit la rocade Nord-Ouest. Nous pouvons aussi noter l'expérimentation en cours de temps de feux plus longs pour la piste du **Grand Boulevard**, expérimentation que nous avons encouragée et que nous demandons d'étendre et de renforcer. Des aménagements moins structurants se multiplient aussi un peu partout comme à **Lambertart** avec l'av Becquart, à **Saint André** avec l'av de la Résistance ou à **Lompret** avec la rue de l'Église...il serait difficile de tous les citer...La dynamique est enclenchée et **devra s'intensifier** avec un budget plus conséquent pour répondre aux objectifs du Plan de Mobilité voté en fin d'année et se rapprocher des autres agglomérations françaises plus en pointe. Une augmentation du budget sera aussi nécessaire pour résorber efficacement les différents points durs identifiés dans le schéma cyclable. C'est le discours que nous tenons auprès de l'ensemble des élus mais la MEL ne pourra rien faire seule si les élus municipaux, qui détiennent le pouvoir de police, ne s'attachent pas à réduire la place de la voiture... l'exemple du bd



Gambetta à Tourcoing, précédemment cité, l'illustre parfaitement. Au-delà des réalisations, l'année 2023 a été aussi marquée par l'étude de très nombreux projets qui, nous l'espérons, se concrétiseront rapidement. Nous pensons en particulier aux études du Vélo +.

Enfin nous ne pouvons passer sous silence l'interdiction des cyclistes dans la zone piétonne du centre-ville de **Lille**. Bien que la ville soit indéniablement la plus en pointe de la région en matière cyclable, cette restriction semble inopportune, et nous maintenons nos demandes d'ajustement de la mesure.

Au-delà du suivi des aménagements, l'ADAV a aussi multiplié les actions de promotion et de sensibilisation auprès de public.

Sur la **Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer**, un travail important de révision du schéma directeur adopté en 2016 a été mené lors de réunions par zone avec la présence de plusieurs élus des communes concernées.

Grâce à l'impulsion donnée par le Département du Pas-de-Calais et le déploiement de la Vélomaritime (EV4) qui traverse le territoire, la CAB continue le maillage de son réseau cyclable. Les aménagements cyclables sont réalisés rapidement, en concertation avec l'ADAV depuis 2019 et la signature d'une convention de partenariat. D'ailleurs, l'ADAV a joué un rôle important lors de ces réunions de révision. Le dynamisme de l'antenne du boulonnais est un avantage notable dans la relation avec la collectivité et permet de renforcer notre présence et notre expertise d'usagers de terrain. Merci à Blandine Blandin et à Jean-Marc Cizeron.

Sur l'**antenne arrageoise**, la dynamique lancée sur la Communauté Urbaine d'Arras et plus particulièrement sur Arras en sortie de confinement en mai 2020, continue. Le Plan Vélo de la CUA permet de cadencer la mise en œuvre des aménagements sur les 10 prochaines années. L'ADAV participe activement aux réflexions de ces améliorations : les exemples emblématiques sont la réalisation de la piste cyclable allant de la ZI Est à l'entrée de Saint-Laurent-Blangy, ce qui assure une continuité avec l'aménagement existant allant jusqu'à l'entrée de Beaurains, l'aménagement des traversées mixtes du giratoire de Boréal Parc pour se connecter au chemin des chiens rendus roulant, assurant un trajet continu et apaisé de Tilloy / Beaurains jusqu'à la gare d'Arras, la réfection du chemin de halage entre Saint-Laurent-Blangy et Fampoux, la connexion entre Actipark et Bailleul-sir-Bertoult... Ces aménagements qualitatifs pour plus de confort et de sécurité ont permis d'amener de nouveaux cyclistes. Suite aux comptages effectués sur le Pont Leclerc et la pérennisation des bandes-cyclables pour son franchissement, la fréquentation des cyclistes se stabilise avec une estimation à 780 passages jours (en moyenne 80 passages / heures). D'autres aménagements seront améliorés et pérennisés dans les trois prochaines années pour liaisonner Arras et les communes rurales. Arras est aussi passée en zone 30 depuis plusieurs années. Là-encore, nous restons vigilants et nous répétons le besoin d'aménagements de la voirie afin que ces zones soient réellement effectives (limite de vitesse respectée) et que les piétons et cyclistes se sentent réellement en sécurité. Nous avons aussi redemandé la mise en place de rues scolaires aux abords de nouvelles écoles. A noter les rues scolaires mises en place pour Anatole France, Bodet et Saint-Jean-Baptiste. Nous continuons d'insister sur plus de communication et de pédagogie de la part de la ville, afin que ces aménagements et réglementations soient compris par tous les usagers.

Grâce à Catherine Dhérent, des balades mensuelles sont organisées chaque dernier dimanche du mois avec des thématiques historiques et culturelles. Merci à elle.

Merci à Vincent Sauvé, Bertrand Péro, Pierre Tittlein et nos bénévoles de l'antenne.

Sur l'**antenne béthunoise**

Les bénévoles de l'antenne se sont fortement mobilisés pour mener à bien de nombreuses animations de sensibilisation sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay. La CABBALR met les bouchées double pour travailler sur la mise en place de son schéma directeur cyclable et l'identification des aménagements à prévoir sur les différents axes retenus (axes prioritaires, secondaires et de liaison), en collaboration avec Artois Mobilités et en faisant appel à l'ADAV pour un accompagnement appuyé. Les salariés du siège et les responsables d'antenne, Daniel Dourlens et Aurélie Boutellier sont régulièrement sollicités pour participer à des réunions et comités techniques. La CABBALR s'appuie également sur la colonne vertébrale que représente l'EV5 et travaille en étroite collaboration avec le département du Pas-de-Calais, avec l'ADAV en soutien pour liaisonner le plus possible en site propre cette véloroute d'intérêt européen. Un total de 40km de pistes cyclables est en projet. La CABBALR s'est donné pour CAP 2028. On pourra alors aller d'Olhain à Aire-sur-la-Lys en toute sécurité et découvrir le patrimoine naturel, minier et historique du territoire. La liaison avec le centre de Béthune et la gare a bien été identifiée comme un enjeu majeur de connexion, que ce soit pour le tourisme ou pour l'utilitaire. Le tracé passera par Bruay-la-Buissière, Gosnay, Fouquereuil, Annezin, Béthune, Hinges, Robecq et Saint-Venant pour se connecter au tracé de l'EV5 sur la CAPSO après Aire-sur-la-Lys. Un itinéraire bis qui contourne Béthune est également en projet pour développer le vélo utilitaire.

En ce qui concerne le volet animations, l'antenne organise régulièrement des balades chaque 2e samedi matin du mois (se déplacer à l'intérieur de la CABBALR) dont le Festival Les Petits Bonheurs, le projet friche Carrefour Noeux Environnement...



et ponctuellement le dimanche à la journée pour montrer comment rejoindre d'autres territoires (Aire sur la Lys, Lille, Lens). Des remises en selle ont été proposées avec le Secours Populaire de Nœux-les-Mines ou encore des agents de la CABBALR dans le cadre du challenge de la mobilité. Les bénévoles sont aussi intervenus auprès d'un public scolaire sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" comme à l'IME de Beuvry (circuit de maniabilité), l'accompagnement des élèves de l'école communale au collège d'Annezin ou encore la sensibilisation d'une classe de CM2 de l'école communale de Hinges.

Les bénévoles de l'antenne ont aussi organisé un ciné débat à l'occasion des 40 ans de l'ADAV avec la projection du documentaire « Together we Cycle » de Gertjan Hulster, suivie de l'intervention de Mathieu Chassignet, expert en mobilité durable de l'ADEME.

Enfin, ils se sont rendus disponibles et fortement impliqués dans plusieurs animations comme la mise en place d'un vélobus pour se rendre sur le festival de Festuvert et lors des JEP à Vaudricourt, l'animation de stands d'information et de sensibilisation lors du Printemps des possibles, du festival Extraordivert, de la fête du vélo de Calonne-Ricouart, au Pôle Emploi, au forum des associations et au village des mobilités de Béthune, l'opération éclairage sur le parvis de la gare de Béthune ou encore lors des événements organisés par le CD62 à Olhain.

Merci à Daniel Dourlens, Aurélie Boutellier, Jean-Louis Thersen et aux autres bénévoles de l'antenne pour leur implication et leur temps donné.

Sur l'antenne dunkerquoise

L'ADAV fait partie du comité des partenaires mobilités (obligation suite à la LOM), et également au comité vélo CUD réunissant les élus référents mobilité de chaque commune de la CUD et les professionnels du vélo, lieu permettant d'échanger sur l'actualité vélo du territoire et de créer un réseau d'échange.

L'antenne est régulièrement conviée aux réunions de concertation et suit les dossiers du territoire avec attention pour accompagner la CUD dans le développement de sa politique cyclable dans la poursuite du plan vélo communautaire voté en 2020.

A noter que les 2 projets RECYCLO (vélos récupérés dans les déchèteries reconditionnés et prêtés gratuitement aux étudiants de l'ULCO et /ou personnes dans le besoin) et Eco Vélo (prêt de vélo à valeur ajoutée) lancé en 2022 se poursuivent.

Grâce aux bénévoles de l'antenne, animée par Damien DEKEISTER et Elise IOOS, l'ADAV a participé à plusieurs animations comme lors du festival de la Bonne Aventure (stand de sensibilisation, information, sécurité...), les opérations éclairages...

En 2023, l'ADAV a notamment contribué pleinement à deux projets portés par la CUD directement ou indirectement, à savoir :

- La concertation publique préalable à l'adoption d'un Plan Marche à l'échelle communautaire. Participation à des focus groupe "marche" et rédaction d'une contribution écrite afin de faire part de notre position sur la place du piéton en ville et des moyens à mettre en œuvre pour favoriser sa pratique.
- Contribution écrite à l'enquête public lancée dans le cadre du projet CAP 2020 portée par le Grand Port maritime de Dunkerque. Remarques sur le fait qu'il est impératif pour l'aménageur de raccorder le tracé de l'EV4 - Vélomaritime aux futurs aménagements cyclables créés dans la zone industrielle afin de développer le vélo loisir et utilitaire dans la zone, ainsi que la résorption de la discontinuité cyclable entre le tracé de la Vélomaritime et l'accès au terminal ferry de Loon-plage.

A noter que dans le cadre du plan vélo de la ville de Gravelines l'ADAV est intervenu auprès de 9 classes de CM2 afin de présenter les bonnes pratiques à avoir à vélo via notre support "Je roule à vélo en toute sécurité", cette action est intégrée à leur programme SRAV (Savoir Rouler à Vélo).

Sur l'antenne d'Hazebrouck / Bailleul

En 2023, dans le cadre du partenariat avec la commune de Bailleul, l'ADAV accompagne la ville dans le développement de son plan vélo (en partenariat avec le CD59 et Cœur de Flandre aggro) : plan de circulation, desserte de la gare, propositions d'aménagements, développement des arceaux, animations scolaires, accompagnement dans la mise en place d'une rue scolaire... La matérialisation de nouveaux aménagements cyclables a ainsi pu voir le jour sur la rue d'Ypres.

Un important travail de concertation a aussi été mené avec la CCFI -devenue Cœur de Flandre aggro- et le CD59 sur le déploiement du schéma directeur cyclable et l'adoption et l'étude en cours des 18 itinéraires principaux à réaliser afin de liaisonner les différentes communes du territoire. Les premières réalisations ont ainsi pu voir le jour à Hazebrouck à l'exemple de la rue de l'Abbé Lemire ou à Bailleul avec le chemin Courts Payeux.



Sur l'antenne de Lens

L'ADAV accompagne la ville de Lens sur le projet d'itinéraires cyclables et de ses futurs projets cyclables (méthode travail, aménagements...) : 1 comité technique avec les services techniques de la ville et 1 comité de pilotage avec M. le Maire et les services techniques.

L'ADAV a également participé au travail entamé par la Mission Bassin Minier en collaboration avec le CD62 et la CALL sur les sections de l'EV5 traversant le territoire de la CALL. Cela permettra de liaisonner en site propre Vendin-le-Vieil et Loos en Gohelle et les terrils jumeaux de la base 11/19, via Wingles et Meurchin, en empruntant un "tronçon vitrine" d'environ 7km. Les travaux démarrés en septembre 2023 pourraient être terminés au second semestre 2025.

Nous avons également participé au comité technique sur la déclinaison de la Chaîne des Parcs animé par la CALL.

Ensuite, en plus de l'opération éclairage sur Lens, des animations ont eu lieu auprès des scolaires du territoire auprès d'un public d'écolier lors de la rue aux enfants en juin. L'antenne était également présente pour animer un stand de sensibilisation lors du forum des Associations de Lens et lors du départ des 4 jours de Dunkerque à Avion.

Enfin, l'antenne organise des balades mensuelles qui attirent entre 10 et 15 participants à chaque fois. Le nombre d'adhérents est en augmentation grâce à ces balades qui sont de plus en plus réclamées par le public.

Sur l'antenne de la Pévèle-Carembault (Cysoing, Templeuve, Orchies)

Suite au schéma directeur cyclable adopté par la CCPC, un travail a été mené de concert avec l'ADAV sur le projet de jalonnement cyclable et les aménagements en cours de réalisation. Des études ont récemment été réalisées : voie verte dans la traversée de Pont-à-Marcq sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée pour assurer une continuité cyclable entre la RD 2549 et la voie verte de la Pévèle, chaudiou entre le centre de Landas et la gare, chaudiou à Saméon et entre Templeuve et Genech, liaison cyclable à Thumeries entre la VV de la Pévèle et la VV du Sucre, piste cyclable entre Orchies et Beuvry et entre Orchies et Landas.

Grâce à nos bénévoles sur l'antenne, nous avons pu être présents sur plusieurs événements sur le territoire. Des balades ont également été organisées. Merci à nos correspondants locaux, Claude et Claire Lepoutre, Sébastien Rillet et Rémi Tylski, ainsi qu'aux bénévoles du secteur pour leur implication et leur temps consacré à l'association (retour terrain, animations, opérations éclairages et marquage...)

Sur l'antenne de Saint-Omer

Suite à la mise en place des ateliers territoriaux par la CAPSO en 2022, avec le concours de l'AUD du Pays de Saint-Omer, le travail d'approfondissement sur le schéma directeur cyclable à l'échelle de l'agglomération a été mené. A noter que le but est d'identifier et de prioriser les axes à aménager à l'horizon 2030, en cohérence avec les pôles générateurs de flux sur le territoire et avec le tracé de l'EV5 qui traverse l'agglomération.

Le travail sur le tracé de l'EV5 avec le CD62 continue également avec le repérage de la liaison entre Saint-Omer et Eperlecques en passant par Salperwick et Serques. La passerelle à Saint-Omer est terminée et a été inaugurée, ce qui permet une continuité de l'EV5 dans Saint-Omer.

2023 fut une année riche en termes d'animations. L'atelier d'aide à la réparation de vélo (qui n'avait pas rouvert régulièrement après le Covid) a repris son rythme d'une ouverture chaque 2 semaines. 3 bénévoles s'y engagent régulièrement et les habitants sont de plus en plus nombreux à venir y faire des réparations. Avec la Ville de Saint-Omer et d'autres associations cyclo, nous proposons un programme riche pour Mai à vélo : ateliers, stand sur le marché, causerie sur le voyage à vélo, journée vélo inclusion. Nous avons aussi lancé les « balades du vendredi », une balade familiale d'une heure chaque vendredi soir de mai pour (ré)apprendre à circuler en ville et découvrir des itinéraires alternatifs. Beau succès de ces balades qui nous a incité à les pérenniser : elles ont lieu toute l'année, le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Nous nous impliquons dans le Comité des Mobilités Actives de la Ville de Saint-Omer où nous travaillons sur l'amélioration de la place du cycliste et du piéton. Ce comité fonctionne bien avec des réunions et des sorties de terrains qui permettent de discuter d'aménagements à mettre en place et d'obtenir des avancées sur des endroits précis dans la ville (sortie d'un double-sens cyclable, bordure, traversée d'axe dangereux, barrière...). A l'initiative de l'ADAV, le comité s'est rendu à Gand pour une journée d'étude et observer et apprendre la manière dont la ville de Gand a mené une politique volontariste pour apaiser ses différents quartiers, et ainsi encourager les personnes à se déplacer à vélo et à pied en toute sécurité.

Fin 2023, nous avons également participé à un temps de concertation organisé par la Ville de Longuenesse qui souhaite mettre en place un Plan Vélo. Suite à cette réunion, nous avons remis à la Ville un document reprenant notre diagnostic et nos propositions.



La CAPSO a adopté en 2023 un schéma directeur cyclable. Une première étape encourageante même si nous continuons à regretter l'absence de gouvernance claire dans l'agglomération et le manque de concertation avec l'ADAV (les projets nous sont présentés une fois définis).

Merci à Rémi Manier et aux bénévoles de l'antenne pour leur forte implication et leur dynamisme, que ce soit pour les retours terrain ou pour la mobilisation pour les animations (notamment pendant Mai à vélo).

Sur l'antenne de Valenciennes et Saint-Amand-les-Eaux,

Sur **Valenciennes Métropole**, la dynamique est en route avec l'adoption d'un schéma directeur auquel nous avons été pleinement associés et à l'adoption d'une gouvernance claire pour sa mise en œuvre. L'antenne et le siège ont été fortement sollicités pour participer et affiner les projets d'aménagements identifiés sur le schéma cyclable (travaillé en 2022) : Aulnoy-lez-Valenciennes, Beuvrages, Anzin, Grand Cavin, ville de Valenciennes (secteur Briquette, Faubourg de Lille), Marly, liaison cyclable entre le centre-ville de Valenciennes et l'Université. Un travail en collaboration avec le CD59 et la CAVM a été menée pour l'étude du projet cyclable entre Famars et Aulnoy-lez-Valenciennes. Nous avons également accompagné la CAVM dans ses projets de réaménagement.

L'antenne, accompagné d'un salarié du siège a également participé à de nombreuses animations à destination du grand public et auprès des scolaires. Notons les animations de sensibilisation sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" au collège de Petite-Forêt et à l'école Jules Ferry à Aulnoy-lez-Valenciennes, les opérations éclairages, l'animation pédagogique au Pôle Emploi de Valenciennes (remise en selle...), le mini-forum vélo, le Rallye des Transitions organisé par la ville de Valenciennes, les animations lors de la manifestation "Place aux vélos" organisée par la CAVM, le Vélotour ou encore l'accompagnement d'une sortie vélo scolaire organisée par l'école Froissart.

Nous avons aussi participé au travail engagé par le Comité Syndical du SIMOUV dans Valenciennes Métropole, notamment sur le projet d'aménagement le long de la ligne T1 du tramway entre Anzin et Denain. Merci à Stéphane Dubrunfaut, notre responsable d'antenne du Valenciennois, et les bénévoles pour leur travail de terrain.

Enfin, un voyage d'études a été organisé à l'initiative de l'ADAV pour emmener des élus et techniciens dans la ville de Gand, ce qui a permis de constater qu'un plan de circulation efficace pour réduire le trafic de transit dans les quartiers et apaiser ces espaces pour permettre de pédaler avec un sentiment de sécurité accru.

A noter que la ville de Valenciennes devrait signer un partenariat avec l'ADAV en 2024 pour un accompagnement appuyé sur leur plan vélo à venir. La ville d'Anzin serait également intéressée.

L'antenne de Valenciennes et celle de Saint-Amand-les-Eaux, en partenariat avec l'Institut des Mobilités Durables, la CAVM et la CAPH, ont organisé un ciné-débat autour du documentaire "Together we cycle" qui a rencontré un grand succès et a permis d'alimenter un débat constructif en présence de représentants élus et techniciens des deux territoires.

Sur la **Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut**, suite au partenariat signé en début d'année 2023, un travail plus approfondi sur la mise en place du schéma des itinéraires doux de l'intercommunalité a été mené, notamment sur le projet de réhabilitation des berges de la Scarpe pour en faire un véritable axe cyclable. Les travaux ont débuté mi 2023. L'ADAV a pris part et est intervenue lors de la présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur le volet mobilité.

Dans le cadre de notre partenariat avec la commune de **Saint-Amand-les-Eaux** pour accélérer la dynamique et les premiers aménagements 2022, l'ADAV a répondu aux sollicitations de la commune pour l'accompagner dans la mise en place de son schéma cyclable. Suite à la tragédie et le décès d'un jeune cycliste collégien sur le pont du Moulin, un travail de réflexion a été mené avec la commune et le CD59 pour trouver des solutions afin de sécuriser la traversée de l'ouvrage. L'ADAV a indiqué qu'il était impératif de réaliser une étude de faisabilité de création d'une passerelle. La ville a d'ailleurs adressé un courrier au Département du Nord pour en faire la demande.

L'antenne a été très active pour mener à bien plusieurs animations : opération éclairage, Mai à Vélo, stand et balade lors du critérium de la Ronde des Sources, Fête des Possibles, stand sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" au forum du développement durable (700 élèves de CM1 et CM2 sensibilisés !).

Merci à notre responsable d'antenne, Christophe Desmet, pour son travail de terrain et son investissement. Avec le nouveau partenariat conclu en février 2023 avec la Porte du Hainaut, nous aurons besoin de sa connaissance de terrain pour accompagner cette nouvelle collectivité dans le développement de leur schéma directeur cyclable.



Il nous appartient aujourd'hui d'**encourager** les élus des territoires à poursuivre la mise en place d'une politique cyclable ambitieuse pour le bien-être de tous. C'est à la fois un gain économique (un déplacement à pied ou à vélo rapporte plus qu'il ne coûte à la société, contrairement à un déplacement dans un véhicule motorisé), un gain sanitaire (le cycliste et le piéton sont en meilleure forme et en meilleure santé, donc fait faire des économies à la Sécurité Sociale et les entreprises gagnent en productivité) et un gain écologique avec un moyen de transport respectueux de l'environnement et la diminution de CO2 dans l'atmosphère.

Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Depuis 2020, il n'y a pas eu beaucoup d'évolution malgré les relances répétées du collectif Vel'Hauts de France auprès de la Région. Cependant, avec nos nouvelles missions attribuées par Hauts-de-France Mobilités (diagnostic de stationnements vélos aux abords des gares), les choses pourront évoluer. Au niveau des réseaux de transports en commun, des relations plus ou moins suivies perdurent avec les réseaux *Ilévia*, *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), qui apposent tous depuis plusieurs années notre autocollant à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite. A noter que cette initiative de l'ADAV qui remonte à plus de 10 ans est aujourd'hui reprise au niveau national dans le projet de la loi LOM. Les services de location de vélo de type libre-service n'évoluent que très peu et ont montré leurs limites. Peu pertinents en dehors de villes centres, nous préférons encourager les offres de location moyenne et longue durée et les aides à l'achat, notamment pour VAE et les vélos cargo.

Dans le cadre du partenariat avec Hauts-de-France Mobilité, l'ADAV a réalisé un diagnostic de l'offre d'abris vélos en lien avec les transports en commun afin de mieux connaître leurs fonctionnements. Cette étude présentée en webinaire le 6 avril 2023 à l'ensemble des AOMs des Hauts-de-France intéressées a permis de mettre en avant de nombreux éléments comme le nombre de place et nombre d'abris par réseau, les types de support d'accès, les méthodes pour s'abonner – coût - durée etc... Cet état des lieux a permis de faire réagir et de permettre des échanges entre les différents gestionnaires d'abris vélo. À la suite de cette présentation, HDFM et l'ADAV ont mis en place une enquête auprès des usagers afin de mieux connaître l'usage et les attentes des utilisateurs. Cette enquête usager a été élaborée à l'aide des AOMs. Après avoir sélectionné l'abri qu'il utilise, l'utilisateur pouvait répondre aux questions des 4 catégories suivantes : « Votre usage de l'abri vélo », « Qualité, état et entretien de l'abri vélo », « Votre inscription à l'abri vélo », « Votre profil ». Cette enquête a été soumise aux usagers entre le 2 octobre et le 22 décembre et 534 réponses ont été recueillies. Une restitution des résultats a ensuite eu lieu le 2 février 2024. Au-delà de cette campagne, ce questionnaire peut toujours être proposé localement aux collectivités qui ont nouvellement mis en place des abris vélo ou alors qui n'avaient pas relayé l'information lors de cette première campagne.

Concernant le stationnement des vélos, au-delà des arceaux qui restent une demande importante, notre travail de lobby permet aujourd'hui une prise en compte du besoin de sécuriser les vélos à domicile. Cela s'est traduit notamment dans les budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Lille développe l'implantation des box-à-vélos semi-collectifs, riche déjà d'une cinquantaine de box. Ces box sont particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. Ce modèle s'est développé sur Dunkerque courant 2022 et d'autres collectivités réfléchissent à le mettre en place. L'ADAV se fait également le relais du projet *Alvéole* + porté par la FUB, qui vise à financer 40% du coût d'installation d'abris à vélos fermés et 100 % du coût d'accompagnement et d'actions de sensibilisation pour les usagers du service de stationnement offert. Les lieux d'implantation des locaux vélos éligibles sont les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires (collèges et lycées) et universitaires, le logement social, les copropriétés et les établissements publics. De nombreuses collectivités de la région se sont ainsi emparées du programme *Alvéole* pour développer leur offre de stationnement à l'exemple des villes de Lille, Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Armentières...

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

Le CREM est coanimé, à l'échelle des Hauts-de-France, par l'ADAV et l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens. En accord avec ses partenaires, l'action du CREM est articulée autour de 3 axes principaux :

Accompagner la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales

Le Crem a communiqué auprès des collectivités sur **plusieurs dispositifs financiers, notamment les appels à projets** de l'ADEME (Avélo 3 ; Plans de mobilité simplifiés et schémas directeurs modes actifs ; mobilités actives, partagées et solidaires ; plans de circulation et mise en place de quartiers apaisés ; marche au quotidien ; développer le vélotourisme), de la Région (Génération+ Rev3) mais aussi « APP mobilité innovantes en milieu rural » (département du Nord), Fonds mobilités actives (Etat), les programmes CEE coordonnés par la FUB (Génération Vélo, Alvéole +, Objectif Employeur Pro Vélo).

Un webinaire spécifique a été organisé avec la FUB pour promouvoir Alvéole+ auprès des différents publics bénéficiaires de la Région (collectivités, établissements scolaires, bailleurs sociaux, hôpitaux, ...)

Le Crem est intervenu lors de :

- Journée de formation des collectivités lauréates de l'Appel à projets Vélo et territoires de l'ADEME : préconisation pour développer une politique cyclable en milieu peu dense, préconisations et exemples pour promouvoir le vélo sur son territoire, Plans de mobilités scolaires.
- Webinaire national Avélo 2 : Présentation d'exemples d'actions de promotion et sensibilisation sur l'écomobilité scolaire
- Webinaire France mobilités sur la thématique « animations et actions de communication pour promouvoir le vélo sur son territoire » (en binôme avec la Ville d'Armentières)
- Webinaire à destination de médiateurs sociaux organisé par France Médiation. Objectifs : argumentaires en faveur de l'écomobilité, chiffres et données clés, exemples d'initiatives avec un regard particulièrement porté sur les Quartiers Politique de la Ville.
- Journée nationale sur les ZFE à Paris : atelier sur les PDES

Et a participé plusieurs événements / rencontres

- Groupe de travail pour la validation des fiches-actions du nouveau **Plan de Protection de l'Atmosphère** coordonné par la DREAL
- Ateliers et COPIL Plans Mobilité Simplifié (Ternois Com)
- Séminaire de l'ADEME Transition(s) 2050 à Douai
- Rencontre des référents mobilité des communes de la MEL
- Atelier voie réservée au covoiturage sur l'A1 (CAHC)
- ...

Rencontre des **coordinateurs de bassin de mobilité** pour échanger sur les ressources que le Crem pouvait mettre à disposition et participation à la rencontre Plan de Mobilité Solidaire du Bassin Littoral Nord à Dunkerque.

Organisation en partenariat avec *Déclic Mobilités* d'un webinaire à destination des collectivités pour les **encourager à participer à Mai à Vélo** et à mettre en place des challenges auprès de leurs habitants avec l'application Géovélo.

Le Crem a aussi été sollicité à 70 reprises pour apporter une **expertise** ou faire part de ses ressources et connaissances d'expériences remarquables.

Coordination, en accord avec *Rue de l'Avenir* et d'un comité régional, d'un nouvel Appel à initiatives régional **Rues aux enfants, Rues pour tous**, afin de repérer et accompagner les projets de rues aux enfants. **10 candidatures** ont été reçues et traitées par le Comité de Validation. **1 regroupement régional a été** organisé vers les lauréats ainsi que des rendez-vous bilatéraux pour apporter conseils, méthodologie et mise en réseau avec d'autres porteurs de projets. Des remises de label « rue aux enfants » ont été organisées à Croix (café des enfants Am Stram Miam), Ostricourt (Centre Social La Ruche), Saint-Amand (collectif d'habitants), Douai (Centre Social Dorignies).



Le Crem mène une veille active et alimente en continu la **cartographie régionale d'initiatives en matière d'écomobilité** visible pour le public à cette adresse : <http://www.ecomobilite.org/Carto-des-initiatives-mobilite-en-region> . 629 points recensés.

Par ailleurs, le Crem coordonne chaque année la publication en ligne d'un **programme régional de la Semaine de la mobilité**. 17 évènements ont été relayés en 2023.

Réalisation de 6 nouvelles fiches « retours d'expériences » dont plusieurs issues de lauréats de l'Appel à projet de l'ADEME, Avélo :

1. Élaboration d'une stratégie durable définie par le PLUI et le PCAET - Pays de Lumbres.
2. Le Schéma Directeur Cyclable de la Ville d'Orchies
3. L'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable et piétonnier au SMTUS
4. La Somme à vélo - réseau Points-Nœuds
5. Dispositif Mouvélo à Saint-Omer
6. Recueil des attentes des usagers dans le cadre d'un schéma directeur cyclable - CCFI

Mise à jour en cours de fiches plus anciennes : Rézopouce sur le Plateau Picard, Pev'MEL, Plateforme mobilité du Ternois, Covoiturage de proximité à Marcq-en-Baroeul, ...

L'ensemble des fiches bonnes pratiques réalisées par le Crem est disponible sur ce lien : <http://www.ecomobilite.org/fiches-bonne-pratique->

De manière transversale, il convient de noter une fréquentation importante du **site Internet** du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu plus de **36 000 visites** en 2023. La fréquentation du site est complémentaire d'une **liste de diffusion** listeecomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de 900 abonnés, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion de **4 panoramas de presse de la mobilité** réalisés en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (Mres).

Favoriser les dynamiques collectives au service de projets de mobilité douce

Organisation d'une journée de formation collective avec les membres de l'Union Régionale des CPIE à Amiens sur la thématique « **mobilité et lycées** ».

Animation d'un groupe de Travail Espace public et mobilité durable dans les Quartiers Politiques de la Ville. Sur sollicitation de la Rue de l'Avenir (dont l'ADAV est le relais régional), le Crem a mis en place un Groupe de travail sur la thématique de l'appropriation de l'espace public, la mobilité durable et les Quartiers Politique de la Ville. En effet, les nouveaux contrats de ville sont en cours de réécriture pour 6 ans et vont désormais inclure la thématique de la transition dont la mobilité est une composante forte. Le groupe se compose des membres de : Rue de l'Avenir national, Le Conseil Régional, Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, l'Institut Régional de la Ville, la MEL, Récréations Urbaines, le CAUE du Nord. Le CEREMA a fait part de son intérêt pour rejoindre le groupe.

Un premier webinar a eu lieu le 28 septembre (environ 40 participants). Note d'orientation et supports disponibles sur ce lien : <http://www.ecomobilite.org/Mobilites-durables-et-partage-de-l-espace-public-dans-les>

Échanges avec l'APES pour alimenter la **rubrique "Mobilité" d'un guide méthodologique visant à aider les associations à renforcer leur transition écologique** dans le cadre du Programme TEDDA (Transition Écologique et Développement Durable des Associations). Tournage d'une courte vidéo sur les principaux conseils à donner à une association en tant qu'employeur qui voudrait réduire son empreinte carbone sur la thématique de la mobilité.

Rencontre de la **Fédération des Centres Sociaux** en vue de repérer des initiatives portées par des groupes d'habitants en lien avec la mobilité qui pourraient faire l'objet d'un accompagnement (autopartage, ateliers de réparation, garages vélos partagés, ...). Projet d'intervenir lors d'une de leurs rencontres de réseau

Enquête mobilité de la MRES : réalisation d'une enquête mobilité auprès des permanents des associations du 5 rue Jules de Vicq à Lille.



Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire

Au travers de cet axe, l'objectif du Crem est d'encourager à ce qu'une majorité des déplacements domicile-école soit effectuée autrement qu'en voiture individuelle.

Le Crem a organisé la 8ème édition du **Challenge de l'écomobilité scolaire** qui s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2023 à destination des écoles élémentaires et primaires de la région Hauts-de-France. **1980 classes de 365 écoles se sont inscrites pour figurer dans les classements finaux composés de plusieurs catégories :**

- La classe ayant le plus fort taux d'élèves écomobiles.
- La plus belle progression du taux d'élèves écomobiles entre le lundi et le vendredi.
Les catégories sont doublées pour les niveaux primaires et maternelles.

Les classements complets apparaissent sur ce lien : <https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/les-resultats/>

Parallèlement, un livret d'activités légères à mettre en place aide les enseignants participants à traiter de la mobilité tout au long de la semaine avec leurs élèves. Un stock limité de livrets d'activités a été mis à disposition des premières classes inscrites. Certaines collectivités ambassadrices ont pris en charge ces impressions pour les écoles de leurs territoires et la plupart de celles-ci organisent des remises de prix :

- la MEL,
- Douaisis agglo,
- la Ville de Lille,
- la Ville de Hem,
- la Ville de Lambersart
- la Ville de Calonne-Ricouart
- et plusieurs collectivités picardes

Le challenge régional de l'écomobilité scolaire est mis en œuvre, notamment au moyen d'une prestation réalisée par l'agence de communication *Les Enchanteurs* qui assiste le Crem dans l'élaboration de la stratégie de communication et la réalisation des supports (livrets d'activité, site internet dédié, relations presse, ...).

En amont du challenge, une visio a été organisée spécifiquement vers les collectivités pour leur expliquer comment s'approprier localement le challenge.

Mobilisation d'un **groupe test du jeu coopératif de plateau "Play mobile"**, réalisé par L'Arbre Mobile conçu dans le cadre d'une candidature TenMod : 12 participants.

Échanges avec les animateurs en charge de la création du jeu coopératif sur l'écomobilité créé par des animateurs de la MEL

Organisation d'un temps d'échange en visio avec un responsable de la **plateforme SCOLEO** qui permet entre autres la mise en relation entre parents pour des conduites partagées vers l'école et les lieux de loisirs.

Le Crem a été sollicité pour avis pour des projets de **rues scolaires** à Hem, Bailleul, Hellemmes, Neuville-en-Ferrain, Sainghin-en-Weppes, Villeneuve d'Ascq et a réalisé une enquête auprès des élèves et parents de l'école Saint-Denis à Lille.

Une proposition d'enquête à N+3 auprès des écoles concernées par les premières rues scolaires lilloises a été soumise à la Ville de Lille.

Accompagner la mise en place de Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES)

Dans le cadre d'un partenariat avec le rectorat jusqu'à fin 2023, le Crem mène une action plus poussée de formation et de mise en réseau avec les collectivités vers les collèges des départements du Nord et du Pas de Calais. Cette mission est soutenue par l'ADEME, la DREAL des Hauts-de-France et le Conseil Départemental du Nord.

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses réunions avec les partenaires pour envisager la poursuite de la mission au regard des souhaits et domaines de compétences de chacun. Il est envisagé de poursuivre la mission en s'élargissant aux lycées et à l'ensemble de la Région Hauts-de-France. Un nouveau partenariat est en train d'être monté avec le Conseil

Régional. L'Académie d'Amiens a d'ores et déjà donné son aval et l'association En Savoir Plus sera directement affectée à ce travail pour l'Académie d'Amiens.

Formations :

En 2023, la dernière phase de la mission PDES a été lancée. 7 formations s'adressaient au total à 124 collèges situés dans les bassins d'éducation de audomarois calaisis, Lille centre, Lille ouest, Lille est, Roubaix Tourcoing, Boulogne Montreuil.

Cette troisième phase de formation a également été réalisée en visioconférence :

- 57 établissements de la phase 3 ont assisté à la première formation.
 - 51 établissements se sont inscrits pour participer à la formation 2, 34 ont effectivement assisté à cette formation.
- 7 formations en visio-conférence ont tout de même été délivrées dont :
- 1 formations 1 (pour tous les bassins) le 29 novembre 2022
 - 6 formations 2 (par bassins) en février et mars 2023

Challenge de l'écomobilité des collèges :

En 2023, le challenge se « régionalise » et 60 collèges se sont inscrits :

- 41 collèges dans le département du Nord,
- 16 collèges dans le département du Pas-de-Calais,
- 2 collèges dans le département de la Somme,
- 1 collège dans le département de l'Oise,

Cela représente :

- Plus de 400 classes en 2022, 450 en 2023
- Plus de 8 500 élèves en 2022, 10 000 en 2023
- 260 membres du personnel des collèges en 2022, 470 en 2023
- Plus de 100 animations sur le thème de l'écomobilité ont été organisées par les établissements à destination des élèves et du personnel en 2022 et plus de 130 en 2023.

En parallèle de missions portées par l'ADAV, *En Savoir plus* a relayé la communication et encouragé les inscriptions au le challenge vers le Rectorat d'Amiens, les diocèses, les IEN.

Suivi des démarches PDES :

Novembre 2023, 162 collèges s'étaient lancés dans la démarche PDES. Leur avancement dépend de la motivation et des moyens du référent au sein de chaque établissement. Plus de 40 d'entre eux ont lancé au moins une action dans le cadre de leur PDES.

Remarque : Ces différents résultats d'évaluation de la mission sont régulièrement exposés aux membres du comité de pilotage via le tableau Excel de bilan de la mission partagé sur TRIBU. Il faut préciser une fois encore, qu'au sein des collèges concernés par ces deux premières phases, le temps alloué à l'adaptation de l'enseignement pendant la période de pandémie s'est fait entre autres détrimment du temps consacré au déploiement des PDES.

Divers

Participation à des **parlements d'éco-délégués** à Armentières, Hénin-Beaumont, Lens et Liévin

Rencontre **des écoles de Villers-Pol et Bollezeele** qui portent des projets pour encourager l'écomobilité scolaire.

Promotion du vélo et sensibilisation

En 2023, Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public dans de nombreuses villes et a retrouvé son rythme de croisière d'avant crise Covid, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels comme la semaine européenne de la mobilité, Mai à vélo, les opérations éclairages et pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales. A noter le renfort de notre équipe salariée avec l'arrivée de Lucie DAUBELCOUR en mai 2023 pour l'animation autour des mobilités actives dans nos antennes.



Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement Openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets, bénéficie depuis 9 ans du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter son calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité Passpass.fr développée pour les Hauts-de-France. L'ADAV travaille depuis 2019 à l'échelle des Hauts-de-France pour cette mission. Ce calculateur permet de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes désormais à l'échelle des Hauts-de-France. Elles sont accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : carto.droitauvelo.org, l'autre, alimentée par les correspondants locaux de l'ADAV permet de visualiser facilement la cyclabilité des routes et des rues via un code couleur allant du vert au rouge : cyclabilite.droitauvelo.org. L'adaptation de cette dernière est en cours de réflexion.

La mise à jour des données Openstreetmap avec l'intégration d'aménagements cyclables, de stationnements vélo et de véloroutes et voies vertes permet ainsi d'alimenter le calculateur d'itinéraire développé par HDFM afin d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Ces informations proviennent de données partagées par les collectivités, mais aussi des repérages organisés avec les adhérents pour les nouvelles portions de vélo-routes et voies vertes.

Le soutien de HDFM permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative Champs Libres.

Vélo-éducation

La **vélo-école pour adultes débutants** de Lille est toujours autant sollicitée, les mardis et les jeudis de 19h00 à 20h30, et le lundi matin de 9h30 à 11h. En 2023, les cours se sont déroulés sur l'aire piétonne entre la rue Louis Blanc et la rue de Bouvines par groupe de 7 à 8 personnes. Les sorties urbaines du week-end complètent la formation. En début d'année 2024, la Vélo-école a déménagé à la Maison des Mobilités durables, située sur la Place François Mitterrand à Lille.

Le fonctionnement est assuré par une salariée et des bénévoles formés à cet apprentissage spécifique. **72 personnes** ont bénéficié des cours sur la période 2023.

Merci aux bénévoles de la vélo-école adultes : Michel DEMASURE, André SIMOES, Thomas GAMBIER, Gaëlle DURSENT, Sabine PRETTE, Philippe BAUDRIN, André NOGUES, Sabine SELOSSE, Marie-Claire MOUROUVIN, Lucie DAUBELCOUR, Marie-Sophie SPRIET, Lucie SPILEERS, Marlène HAGNERE et Antoine BREGEAUD. Cela représente un total de **440H** d'heures de bénévolat, soit une progression de **50%** ! (293h en 2022)

En 2023, afin de compléter cet apprentissage du vélo, deux sessions "**code de la rue**" en salle ont été proposées aux élèves de la vélo-école adultes de Lille. **12 personnes** y ont assisté. Il s'agissait de transmettre les bons comportements à adopter à vélo lorsqu'on se déplace dans la circulation.

Des **remises en selle** ont été réalisées sur Lille. Dans le cadre du projet de l'Aéronef "Aéro Easy Go", nous avons formé et sensibilisé certains de leurs salariés à la pratique du vélo, nous avons également organisé des balades à vélo avec le public de l'Aéronef. Nous sommes également régulièrement sollicités par des entreprises pour animer des remises en selle auprès de leurs salariés, notamment dans le cadre du programme OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo).

Plusieurs séances de remises en selle ont été menées en partenariat avec le service "**Pass Seniors**" de la ville. Une dizaine de seniors ont pu tester des vélos de la ville de Lille. Certains d'entre eux ont pu faire une sortie à vélo en ville.

Enfin, nous avons animé un cycle de 8 cours d'apprentissage du vélo à destination d'un groupe de femmes du centre de réinsertion des Bois Blancs.

Nous avons également encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Villeneuve-d'Ascq. Ces balades sont plébiscitées par la population.



Vélo-école scolaire

À **Villeneuve-d'Ascq**, les interventions ont repris avec des cycles d'apprentissage de 4 séances : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, complétées par une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et pour finir une sortie dans la circulation. Sur cette année 2023, 148 élèves ont été concernés par ces interventions dans 6 classes de 4 écoles de Villeneuve d'Ascq. Des fiches-conseils pour avoir les bonnes pratiques à vélo leur ont également été distribuées.

Nous sommes également intervenus dans deux collèges de la ville : le collège Molière et le collège Triolo pour animer des séances sensibilisation sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" auprès de classes de 6e et de 5e. Cela représente **355 collégiens !**

A **Ronchin**, nous sommes intervenus à l'Ecole Jean Moulin pour des sorties vélos avec les classes de CM2 avec comme objectif de valider le bloc 3 du SRAV. Avec 2 sorties en extérieur pour chaque classe.

Nous avons mené des animations de sensibilisation auprès d'élèves de la classe de CM2 de l'école Notre-Dame à **Wattignies** et de deux classes de CM1 de l'école Jules Ferry à **Aulnoy-lez-Valenciennes** autour du thème "Je roule à vélo en toute sécurité".

En décembre 2023, les animateurs périscolaires de la ville de **Seclin** ainsi que des parents d'élèves ont bénéficié d'une matinée de sensibilisation aux objectifs du dispositif Savoir Rouler A Vélo au sein de l'école P. Langevin, dans l'optique d'un déploiement sur 2 groupes scolaires.

Au total en 2023, près de **580 enfants** ont été sensibilisés et formés lors de ces ateliers d'apprentissage.

Merci aux bénévoles de la vélo-école scolaire : François LOISEAU, Christophe MAGNIER, Jean-Michel LENGLET, Lucie SPILEERS, Marlène HAGNERE, Claudine VAN NIEUWENHOVE et Jean-Philippe CASSAR. Cela représente un total d'heures bénévoles de **77H** bénévoles.

Comptages

Les données obtenues nous permettaient de proposer avec le concours du Cerema un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo tous les six mois depuis 2016. Malheureusement le désengagement de ce dernier nous a obligé à imaginer une nouvelle forme pour la mise en valeur de ces données. Les comptages nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous pouvons signaler que ces chiffres sont très suivis par les politiques pour légitimer leur politique. Essentiellement réalisés sur la métropole lilloise et sur Lille et sa première couronne nous souhaitons aujourd'hui étendre nos comptages sur l'ensemble des territoires où nous sommes présents. Nous avons également mis en place deux points de comptage sur Arras, l'un au niveau du Pont Leclerc (depuis novembre 2020 et l'autre au niveau de l'intersection des boulevards Gambetta et Carnot (depuis juin 2021).

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Julien ANCELIN, Pascal COQUERELLE, Lucie DAUBELCOUR, Hervé DE CAGNY, Michel DEMASURE, Xavier DEWAELE, Adèle DORE, Célia GUERINEAUD, Cécile GUILLAUME, Christophe HERLIN, Nathalie LELOUAR, Claire LEPOUTRE, Christophe MAGNIER, Pierre-Edouard MARTIN, Nicolas MEYER, André NOGUES, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN, Claudine VAN NIEUWENHOVE, Arnaud WINOCQ. Cela représente **140h** de bénévolat !

Parallèlement, la MEL, la CUA et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à l'ADAV. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Telraam

À la suite de l'appel à projets 2021 de la Délégation Transition écologique et développement soutenable de la Ville de Lille, l'ADAV entretient un réseau de 20 capteurs à Lille, Hellemmes et Lomme. L'ensemble des données est consultable sur le site



telraam.net. Ces comptages permettent de connaître plus finement l'usage des rues et la part que peut représenter chacun de ces modes.

Les capteurs Telraam permettent d'obtenir une part modale de la rue en comptant les voitures, véhicules lourds et les cyclistes et une partie des piétons.

Pour certaines rues, on retrouve une part modale importante du nombre de cyclistes. Voici des résultats de cette part modale vélo, comparée au trafic automobile et de véhicules lourds pour la période de septembre 2023 à décembre 2023. Rue Nationale : 19% de vélos ; Rue de Tournai : 36% de vélos ; Rue de Cambrai : 15% de vélos ; Rue Léon Gambetta : 31% de vélos ; Rue Cabanis : 49% de vélos ; Rue Pierre Legrand : 15% de vélos ; Rue Roger Salengro – Hellemmes : 13% de vélos ; Rue de Douai : 21% de vélos ; Blv Montebello : 7% de vélos

La rue de Cambrai a été aménagée avec une piste et une bande cyclable fin août 2022.

En comparant les chiffres de juin 2022 (avant aménagement) et juin 2023, on peut constater une **augmentation de 56%** du nombre de cycliste le matin (entre 8h et 9h) et **63%** du nombre de cycliste le soir (entre 18h et 19h).

En comparant les chiffres de septembre 2022 et septembre 2023, on peut constater une augmentation de 24% du nombre de cycliste le matin (entre 8h et 9h) et 24% du nombre de cycliste le soir (entre 18h et 19h).

La rue Cabanis à Lille Fives est en sens unique tête-bêche avec un statut de Vélorue que l'ADAV souhaiterait voir conforté. Le volume de trafic des cyclistes représente entre **40% et 50%** du trafic sur la chaussée, tout au long de l'année.

Ces chiffres sont bien loin des 2 % de part modale officielle pour les cyclistes (donnée issue de l'enquête ménage INSEE de 2016).

Broc(antes) à vélos

Sur Arras, la Broc'à vélo a fait son retour sur la Place du Théâtre en partenariat avec la ville d'Arras, le CD62, la CUA et Artis. Une quinzaine de vélos, issus des deux ateliers, ont trouvé preneur et la venue des habitants sur les stands ont donné lieu à de nombreux échanges. L'après-midi, une balade familiale était organisée pour (re)-découvrir les cheminements sécurisés entre Arras et Achichourt.

Sur Roubaix, première édition de la Broc' à Vélo. L'ADAV a tenu un stand d'informations et de marquage.

Sur Lille - Wazemmes, Broc à vélo et stand d'information et de marquage lors de la Braderie de Lille.

Fêtes du vélo

Sur Armentières, la ville a organisé la Fête du Sport avec l'accent mis sur le vélo. L'ADAV était présente pour tenir un stand de sensibilisation, aider à organiser une broc'à vélos et proposer du marquage de vélos.

Sur Lille, la ville en partenariat avec l'ADAV et d'autres associations, a organisé sa Fête du Vélo en mai avec au programme : stand de sensibilisation, marquage, broc'à vélo, sensibilisation aux angles morts avec bus Ilévia, stands mobilités Lille et MEL, animations enfants, atelier d'aide à la réparation, stands des boîtes à vélo, spectacles...

Sur Wattrelos, une première édition de la Fête du vélo a eu lieu en juin. L'ADAV était présente pour tenir un stand de sensibilisation et de marquage. Sur Hem a eu lieu une nouvelle édition de la Fête du Vélo.

Sur Bergues, la CCHF a organisé son édition de la Fête du Vélo en juin. L'ADAV était présente pour tenir un stand de sensibilisation et de marquage.

Ces événements, organisés ou coorganisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Sur certains territoires, nous nous sommes joints à l'évènement **Mai à**

Vélo, fête nationale du vélo organisé par le collectif présidé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables comme sur la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre, Saint-Omer, la CUA et la ville d'Armentières par exemple.

Stands

En cette nouvelle année, les événements ont été nombreux. Ainsi l'ADAV a pu renforcer sa présence auprès du grand public. Voici quelques exemples d'actions de sensibilisation qui ont été réalisées en 2023 pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo :

- En mars, à la MEL, stand d'animations sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" auprès des classes participant à la dictée du Paris-Roubaix. A Houplin-Ancoisne, stand d'information lors de la journée "Déconfine ton vélo",
- En avril, stand d'information et de marquage à Linselles, Beuvry-la-Forêt (Paris-Roubaix), Halluin, remise en selle et exposition à Sainghin-en-Mélantois,
- En mai, à l'occasion de Mai à Vélo, stand d'information et de marquage à l'Abbaye de Belval et Olhain (CD62), Loos-en-Gohelle, Villeneuve d'Ascq (Fête de la Nature), Haubourdin, Marcq-en-Barœul, Lomme, Pérenchies, Orchies (6h), Ronchin, Wattignies, la CAB (Le Portel), Santes (Relai nature et Forum des éco-acteurs), Saint-Omer, Arras et Rivière (CUA), stand d'information et balade sur Saint Amand-les-Eaux, stand de sensibilisation à Roubaix dans le cadre de la Journée de la Sécurité Routière,
- En juin, stand d'information avec la MEL lors de la remise des prix du challenge Mai à Vélo au BTwin Village, stand d'information à la Maison des Deux Caps avec le CD62, sur le village départ de Lille-Hardelot, à Lesquin et stand d'information à Bergues (CCHF) lors du Critérium de Bergues,
- En juillet, stand d'information au parc Mosaïc, stand enfants au forum vert avec la Rose des Vents,
- En septembre, stand d'information lors de la Fête des Sports organisée par la ville d'Arras, à Leers pour la rentrée des mobilités durables, à Arras pour les portes ouvertes du Cs Blum, à Faches-Thumesnil stand d'information lors des Fanfaronnades et du festival des Vents contraires, à Lambersart stand d'information et jeux lors de la course Lentissimo, à Villeneuve d'Ascq, stand d'information lors du forum des associations, à Olhain avec le CD62, à Dainville, stand d'information et de marquage lors de la Fête du vélo, à la Madeleine stand d'information et de marquage lors de l'édition de Parc en Fête, à l'université de Lille lors des JIVE, stand d'information au B'Twin Village, à Quesnoy-sur-Deule, à Loos lors de la journée des mobilités douces,
- En octobre, stand d'information et de marquage "Sécurisons nos vélos" organisé par l'Association Vauban Esquermes,
- En novembre, déambulation lumineuse avec la ville de Lille et la Maison des Mobilités Durables, balade à vélo avec l'Aéronef,
- En décembre, stand de marquage lors de la première broc à vélo mensuelle à la maison des mobilités durables de Lille (qui aura lieu tous les 1^{er} mardis de chaque mois à partir de février 2024), etc.

Pour une **meilleure identification en 2023**, nos bénévoles, qui s'investissent sur les stands et autres opérations de sensibilisation, portent les nouveaux T-shirt aux couleurs de l'ADAV.

Lille Hardelot

L'édition 2023 a connu un grand succès. Elle a rendu hommage à leurs deux organisateurs, père et fils, décédés peu de temps l'un après l'autre. A l'initiative de Luc RELIGIEUX, nous avons constitué une équipe Droit au Vélo pour cet événement régional incontournable du monde du vélo. L'objectif de la présence de l'ADAV sur cette randonnée est de communiquer et sensibiliser les participants (plus de 6 000) aux idées que nous défendons et aux actions que nous menons. **55 adhérents** se sont inscrits sur le parcours pour faire passer notre message « Droit au Vélo tous les jours ». En 2024, l'organisation a fixé la date et LH2024 aura lieu le **dimanche 2 juin 2024**. Après avoir communiqué les informations via courriel pour la création de l'équipe ADAV, nous serons une nouvelle fois bien représentés dans le peloton, malgré le nombre de places restreint pour cette édition 2024. En effet, l'organisation a limité le nombre d'inscriptions à 6 000 participants et les places ont vite été prises. L'équipe ADAV sera constituée de **50 équipiers** prêts à relayer nos messages.

Opérations éclairage

En 2023, de nombreuses opérations éclairages ont été organisées sur l'ensemble du territoire, afin de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité, 38 au total. Grâce au dynamisme de nos antennes, nous avons pu mener ces opérations sur la MEL (18 points à Lille, Lambersart, Lomme, Loos, Armentières, Beaucamps Ligny, Lezennes, Marcq-



en-Barœul, Ronchin, Hellemmes, Villeneuve d'Ascq, Wasquehal, Wattignies, siège de la MEL), sur la CUA (Arras, Achicourt, Saint-Laurent-Blangy), Saint-Omer, Béthune, CUD (Dunkerque et Leffrinckoucke), Bergues, Bailleul, Hazebrouck, Steenvorde, Saint-Amand-les-Eaux, Lens, Maubeuge, Valenciennes, Templeuve, Orchies, Landas. A noter que sur Arras, nous étions accompagnés par des Intervenants départementaux de la Sécurité Routière mobilisés par la Préfecture du Pas-de-Calais. Un grand merci pour leur soutien.

Nous avons également cherché à communiquer un maximum sur le sujet. Ainsi nous avons diffusé des documents de communication à la presse, sur notre page [internet](#) et sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Les correspondants locaux se sont aussi fait le relai de cette campagne sur leurs territoires. Des collectivités partenaires ont relayé sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter la communication sur l'opération éclairage, ce qui a permis d'atteindre et de sensibiliser un maximum de personnes à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité. L'opération bénéficie toujours d'un bon retour médiatique. Pour la réussite de ces opérations nous avons acheté et diffusé plus 2 000 kits de lampes amovibles dont près de la moitié a été financée par le PDASR 62. Cette année nous avons également distribué des réflecteurs à positionner sur les rayons des roues (équipement également obligatoire à avoir sur son vélo). Nous en avons distribué **plus de 1 000**, notamment grâce au financement du PDASR 62.

Marquage Bicycode

708 marquages ont été réalisés en 2023 (soit une baisse de 14% par rapport à 2022) dont **557 marquages par micro-percussion** (79%) et **151 marquages par étiquette Adcolite** (21%), et **452** marquages réalisés sur la **MEL** (64%). Cette baisse s'explique par le fait que depuis 2021, le marquage est devenu obligatoire pour tous les vélos (neufs et d'occasion) vendus dans les commerces. Les particuliers, ayant connaissance de cette information, ont eux-aussi souhaité marquer leur monture. En 2023, la demande a été moindre, mais conséquente tout de même. La permanence du mercredi, de 15h à 18h, permet de répondre aux demandes ponctuelles. Les collectivités ont été nombreuses à nous solliciter pour tenir un stand marquage (la Région, MEL, le CD59, Lille, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Omer, Armentières, Lomme, Hellemmes, Halluin, Loos, Arras, Dainville, Linselles, Roubaix, Loos-en-Gohelle, Le Portel, Landas, Leers, Leffrinckoucke, Maubeuge, Dunkerque, Hem, Villeneuve d'Ascq, Hazebrouck, Orchies, Pérenchies, Phalempin, Ronchin, Saint-Amand-les-Eaux, Templeuve, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Bray-Dunes, Forest-sur-Marque, Wattrelos, Valenciennes, etc.). Nous avons aussi marqué beaucoup de vélos lors des opérations éclairage en fin d'année. Le marquage constitue une accroche pour sensibiliser à la bonne utilisation d'un antiviol et engager une discussion pour aborder itinéraires et règles de sécurité pour circuler à vélo.

Balades

De nombreuses balades sont proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles d'Arras, de Maubeuge, de Béthune et de Lens qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Béthune qui se déroulent le samedi matin ou dimanche matin, les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région.

En 2023, des communes partenaires continuent de nous solliciter pour proposer des balades à vélo à leurs habitants, telles que Villeneuve d'Ascq.

Journée du patrimoine avec une balade commentée et encadrée par l'ADAV de Tourcoing.

La commission vélotourisme a organisé plusieurs repérages de nouvelles sections de vélo-routes et voies vertes, afin de mettre à jour la cartographie et le descriptif des itinéraires sur le site de l'AF3V.

Ateliers de réparations

Droit au vélo soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge, [Saint-Laurent-Blangy](#) ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme *les Jantes du Nord* à Lille, *Busabiclou* et *Recycle-moi* à Roubaix, *La Maison du Vélo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde* (CANM) à Hazebrouck, l'atelier *Repar'tin vélo* à Béthune ou encore un projet municipal à Fourmies. Le fonctionnement



des ateliers a pu enfin reprendre de manière normale, et ils ont pu de nouveau accueillir un public à la recherche d'un vélo ou ayant besoin de réparer leur monture.

Atelier d'Arras

Après de longues démarches en 2018, notre nouvel atelier vélo est hébergé au centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome à Arras dans des locaux, mis à disposition par la ville depuis mars 2019. L'atelier est aujourd'hui ouvert au public tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse atelier-arras@droitauvelo.org. Moyennant une adhésion, toute personne peut venir apprendre à entretenir et réparer son vélo. L'atelier a aussi pour activité la réparation de vélos, que nous récupérons auprès du syndicat de gestion des déchets ou qui nous sont donnés par des particuliers, pour les revendre à petit prix lors des broc' à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.). L'atelier est à la recherche d'un nouveau local plus central tout en conservant le local, certes amputé d'un tiers de sa surface, mais néanmoins jouant un rôle important dans la vie du quartier d'Arras Ouest.

Une équipe de bénévoles très motivés animée notamment par Francis BONNAVE, Arnel GHESQUIERE et Yves François permet son fonctionnement. L'atelier continue de sortir de ses murs pour prodiguer et essaimer leur savoir-faire comme au lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines et à la Maison d'arrêt d'Arras. Merci à eux.

Atelier de Dunkerque

L'atelier d'aide à la réparation n'a pas repris faute d'avoir trouvé un nouveau lieu adapté et de n'avoir pu récupérer les outils présents dans le container "Vélobox" qui faisait office de lieu de stockage et de réparation. Une réflexion est en cours pour réactiver l'action en 2024 en proposant des formations de réglage/réparation auprès des adhérents intéressés.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 2e et 4e samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donner des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel. Merci notamment à Didier Maufroid et les bénévoles donnant de leur temps.

Atelier de Saint-Laurent-Blangy

Suite à nos échanges très réguliers avec la municipalité nous avons conjointement travaillé en 2019 à la création d'un atelier. La Ville de Saint-Laurent-Blangy, que nous remercions de nouveau ici, nous a mis à disposition un local au pied de la mairie qu'elle a équipé et doté de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos. *Soignons Les Biclous*, l'atelier vélo participatif et solidaire de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy a ouvert ses portes le mardi 3 mars 2020. Il a été officiellement inauguré le 6 juillet 2021. Son fonctionnement se fait avec des bénévoles motivés et encadrés par Pierre TITTELEIN. L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ses services. Ouvert au public tous les mardis et jeudis soir de 18H à 19H30. Une réflexion est en cours sur l'ouverture d'un 3^e créneau le samedi matin. Contact : atelier-slb@droitauvelo.org. Merci pour leur implication. Ils font rayonner le vélo sur le territoire.

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres. L'atelier a repris une activité régulière tous les 1ers et 3^e mercredi du mois.

À Lille et sur la Métropole

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV. Une convention de partenariat nous a permis de mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet pour notre activité de vélo-école jusqu'à la fin de l'année 2023. Après avoir concéder notre matériel (outillage et mobilier) nous avons poursuivi notre soutien à l'association en partageant les frais d'électricité et d'eau du local pendant le premier trimestre 2023. Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Nous entretenons également des liens étroits avec *Les Mains dans le guidon* notamment pour l'organisation de séances de marquage. Et nous faisons partie du conseil d'administration de l'association Recycle Moi.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.



A noter également notre participation tous les derniers mercredis du mois, de 14h30 à 17h30, à un atelier vélo avec [l'Atelier Répar'tin vélo](#) à Béthune (ex Atelier Garage solidaire)

Communication

Les supports de communication

Dans le cadre de nos partenariats, Droit au vélo développe régulièrement des supports de communication (flyers, fiches-conseils, expositions) pour toucher différents publics. Les supports sont mis à disposition des partenaires institutionnels de l'ADAV pour leurs propres actions de promotion. Ils sont systématiquement utilisés par l'ADAV pour les actions de promotion et mettent en valeur les multiples partenariats par la présence des logos des partenaires financeurs.

Ces publications sont consultables sur notre site : <https://droitauvelo.org/-Mediatheque-et-conseils->

En 2023, nous avons édité une nouvelle [fiche-conseil](#) (imprimée à 5 000 exemplaires) ainsi qu'un panneau d'exposition sur le danger que représente les angles morts des camions et des bus pour les cyclistes. Cette affiche imprimée en 2 exemplaires s'intègre à notre exposition "Simplifiez-vous la ville". Ce projet fait suite à de nombreux accidents ces derniers mois entre des cyclistes et des poids lourds et d'une volonté accrue de sensibiliser le grand public à ce sujet.

Cette année, nous avons réédité notre [exposition enfants](#) "Je roule à vélo en toute sécurité" en 8 exemplaires avec les logos des partenaires actualisés, afin de répondre aux demandes croissantes de prêt et d'en distribuer aux différentes antennes.

Nous avons également imprimé deux expositions "[Je roule à vélo en toute sécurité](#)" et "[Simplifiez-vous la ville](#)" à destination de l'association partenaire de Douai : Droit'Vélo Douaisis.

En collaboration avec la Ville d'Armentières, nous avons réalisé deux vidéos de sensibilisation et de conseils. La première est une vidéo sur les conseils pour [bien circuler en ville](#) et la seconde une vidéo intitulée "[Prendre sa Place](#)" pour bien se positionner sur la chaussée et pouvoir anticiper et éviter les potentiels dangers (empiètement, objet, traversée masquée...)

Enfin, nous avons mis à jour et réimprimé sous forme de [bâches les jeux enfants et adultes](#) sur les bons et mauvais comportements (6 lots de bâches) pour les animations grand public afin d'en distribuer sur nos différentes antennes.

Les autres [expositions](#) et [fiches-conseils](#) sont disponibles et téléchargeables gratuitement sur notre site internet dans la rubrique « Médiathèque et conseils ».

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à **2200 exemplaires**, est toujours aussi attendue ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro, nous proposons un dossier thématique et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Laurence DIERYCK et Noémie CIOFOLO qui se chargent de la maquette bénévolement, à Yannick PAILLARD et Vincent PHILIPPS pour la relecture. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le [site Internet](#). Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique L'ADAV y était, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

Site Internet droitauvelo.org

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise près de **2 millions 600 mille visites** depuis sa création en 2003 (le nombre de visites fluctue entre 15 000 et 24 000 par mois). En 2023, il y a eu plus de 230 000 visites, soit une moyenne de **19 000 visites par mois**, ce qui représente une **augmentation des visites de 5%** par rapport à 2022. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !). La rubrique "Argumentaires Thématiques", qui a vu le jour en 2020 avec la création de **20 fiches argumentaires** par l'équipe salariée, balaye l'ensemble des avantages des mobilités actives et comment faire face aux idées reçues les concernant (<https://droitauvelo.org/-Fiches-Argumentaires-188->



) est une ressource précieuse et régulièrement consultée. La nouvelle rubrique [tuto-vélos](#) réalisée en partenariat avec la ville d'Armentières est riche en enseignement.

Réseaux sociaux

Le **compte X (ex Twitter)** ouvert fin 2013 est sur le point de dépasser **les 6 000** abonnés ! Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte de la marche et du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe. La **page Facebook** du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* a été créée en 2014. Elle est suivie par presque **4 400** abonnés, soit une **augmentation de 4.7%** par rapport à 2022. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras (1 000 abonnés), de Béthune (324 abonnés), de Boulogne-sur-Mer (416 abonnés), de Dunkerque (1 100 abonnés), de Lens (243 abonnés), de Maubeuge (618 abonnés), de Saint-Omer (894 abonnés) et de Valenciennes (106 abonnés) sont alimentées régulièrement par leurs responsables et sont en constante augmentation en termes d'abonnés.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités et nos demandes pour la pérennisation des aménagements temporaires à la sortie du premier confinement...etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques. Nous sommes régulièrement sollicités par les chaînes locales comme BFM Grand Lille, France 3 Région, Wéo et la Voix du Nord pour la presse écrite mais également par des chaînes nationales comme TF1.

Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège. La permanence s'est tenue normalement toute l'année 2023.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*[®], **4 € au lieu de 15 €**, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants et de protège-sacs.

Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association et accessibles gratuitement.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France). Pour plus d'informations : <https://droitauvelo.org/Partenariat-avec-la-Federation-Unie-des-Auberges-de-Jeunesse>

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer / ré-adhérer en ligne à partir de notre site Internet : <https://droitauvelo.org/Adherer-a-Droit-au-velo>

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la Mres, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Droit au vélo a été représenté au CA de la Mres par Denis LEFEBVRE. Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison du Vélo à Valenciennes, à la Maison des Associations de Tourcoing, à la Maison des Associations de Lille, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras au Centre Social Léon Blum, à Droit'd'Vélo à Douai.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe plus de 500 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre de la LOM (loi d'orientation des mobilités). Elle porte de nombreux programmes CEE comme Alvéole + qui permet le financement de stationnements sécurisés, le Savoir Rouler à Vélo, L'Objectif



Employeur Pro-vélo et Génération Vélo pour les écoles ainsi que les campagnes Parlons Vélo lors des différentes élections ou encore le baromètre des villes cyclables... autant d'actions que nous nous efforçons de suivre et de relayer. Droit au vélo est l'association d'usagers la plus importante de la FUB.

Droit au vélo est aussi membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V.

Enfin, nous adhérons à l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous partageons ensemble de nombreux objectifs pour un partage de l'espace public au profit des modes actifs et préparons ensemble une fiche de sensibilisation sur la bienveillance entre Piétons et Cyclistes, deux modes que l'on a tendance à opposer.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord, membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi, nous avons participé aux journées d'études de Vélo & Territoires à Amiens en octobre 2023 et aux journées organisées par le CVTCM à Clermont-Ferrand.

Perspectives pour 2024

2024 s'annonce comme une année encourageante pour le développement du vélo sur nos territoires mais il restera du chemin pour atteindre l'objectif national de porter la part modale du vélo à 9% d'ici 2030. Pour ce faire, l'Etat devrait procéder au renouvellement de dispositifs, fonds de concours et appels à projet (Avelo, Appel à territoires cyclables), autant d'outils dont peuvent s'emparer les collectivités pour développer l'utilisation du vélo sur leur territoire (schéma, maillage, aménagements.)

En 2024, l'ADAV jouera un rôle majeur dans la connexion des différents territoires grâce à notre couverture sur les deux départements. Cependant, le vélo est le mode de transport qui peut être facilement oublié par certains de nos élus. Il nous faut rester vigilant face à cet oubli. Face à la pression de leur électorat pro-voiture, un constat de rétro-pédalage des politiques a déjà été observé en Europe. Dans un contexte de récession économique, les budgets de l'Etat sont revus à la baisse comme l'exemple de la coupe budgétaire de 2 milliards d'euros pour l'environnement annoncée récemment... Notre travail de plaidoyer auprès des collectivités locales est crucial afin que les budgets votés pour la mobilité active ne soient pas diminués. Au contraire, nous estimons que, dans les années à venir, les budgets dédiés aux aménagements cyclables devront être démultipliés pour, d'une part, aller plus vite dans la mise en œuvre des aménagements tant sollicités par les citoyens et, d'autre part, pour permettre de traiter les points dangereux, ce qui nécessitera des investissements très importants. Devant la thrombose de nos villes et l'urgence écologique de plus en plus prégnante, le vélo se révèle comme une des solutions les plus efficaces tant en performance qu'en réduction de notre impact carbone pour nos déplacements.

Le sujet vélo est également porté au plus haut niveau de l'Union Européenne avec l'adoption d'une résolution pour augmenter l'usage du vélo d'ici 2030 et une déclaration européenne pour faire la promotion du vélo. Il y a donc de l'espoir ! (<https://weelz.ouest-france.fr/declaration-europeenne-sur-le-velo-ue-engage-resolument-pour-la-promotion-du-velo/>)

Nous intensifierons notre travail de plaidoyer auprès des élus en le couplant à un gros travail de pédagogie et d'informations auprès du grand public pour réduire un maximum le risque d'accident. Pour cela, l'ADAV défend différents principes d'aménagements en privilégiant un maximum les aménagements séparatifs pour plus de sécurité et encourager les néo-cyclistes à enfourcher leur vélo sur leurs trajets du quotidien. Elle porte aussi depuis plusieurs années des solutions moins onéreuses mais tout aussi efficaces comme des plans de circulation contraignants et la réaffectation de voies communales, chemins agricoles rendus roulants et l'apaisement de la circulation automobile sur les routes départementales de troisième catégorie. La FUB a d'ailleurs réalisé [un guide](#) à ce sujet.

La marche est aussi un mode de déplacement que nous encouragerons systématiquement en évitant toute opposition avec le vélo. Tous les usagers des modes de transports confondus deviennent à un moment ou un autre piéton et la marche doit rester le premier des modes de déplacement. Certains aménageurs prennent parfois des raccourcis et choisissent la solution de facilité en mettant le vélo sur le même espace que le piéton pour éviter de prendre de la place à la voiture. Ce n'est pas concevable et nous refusons ces compromis. Si dans certaines situations, on peut permettre une cohabitation entre cyclistes et piétons pour qu'ils franchissent par exemple en sécurité un point dur, cela doit rester ponctuel et ne pas être une règle.

Dans le Nord, comme ailleurs en France, des interdictions de circuler à vélo dans des aires piétonnes ont vu le jour : place d'Armes à Valenciennes et le centre-ville de Lille ... Ces décisions apparaissent pour le moins hâtives. D'autres solutions existent pour faire cohabiter ces deux modes de déplacements. Nous travaillons d'ores et déjà avec les instances nationales sur ces sujets : *Rue de l'Avenir* (association pour laquelle l'ADAV est déléguée régionale) et *60 millions de piétons*. La FUB s'est elle-aussi emparée du sujet. Il est crucial de ne pas mettre en opposition ces deux modes de déplacements vertueux qui peuvent très bien co-exister et cohabiter lorsque les aménagements sont conçus correctement. Avec ces associations, il est nécessaire de faire passer le message du respect mutuel de chacun des usages, et de travailler sur la pédagogie en rappelant que le piéton est prioritaire et doit le rester, car c'est l'usager le plus vulnérable.

La mission PDES axée sur les collèges, financée par l'Ademe, la Région Hauts-de-France, la DREAL et le CD59, est arrivée à son terme en août dernier. A la demande de la Région, elle sera étendue vers les lycées à l'échelle régionale (avec En Savoir Plus), tout en conservant des actions d'accompagnement des territoires et des collèges avec des propositions d'aménagements et des actions de sensibilisation. En 2024 aura lieu la première édition du challenge de l'écomobilité dans les lycées, la troisième édition du challenge de l'écomobilité dans les collèges et la 9e édition du challenge de l'écomobilité scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Le Crem joue plus que jamais un rôle primordial afin d'encourager l'écomobilité et l'usage des alternatives à la voiture en auto-sollisme dans les déplacements du quotidien à l'échelle régionale. Les bonnes habitudes se prennent très jeune, et nous croyons que les enfants sont les messagers les plus efficaces pour modifier les comportements de leurs parents et famille.

En 2024, nous organiserons de nouveaux ciné-débat et projections autour de documentaires récents comme les Roues de l'Avenir et Les Echappées (Valenciennes, Villeneuve d'Ascq, Lezennes...) afin d'aborder de nouvelles thématiques autour de l'usage du vélo au quotidien, le vélo inclusif, le vélo au féminin du stéréotype à la réalité. Ce sera également la quatrième édition de Mai à Vélo, événement qui a pris de l'ampleur et dont s'emparent de plus en plus de collectivités. Participer à ces événements (opérations éclairage, semaine de la mobilité...) permet de rencontrer de nombreux usagers, futurs et potentiels usagers et de faire passer notre message "Droit au vélo, c'est tous les jours".

Le Président,
Yannick PAILLARD